

Créer de meilleures expériences

T1 Rapport aux actionnaires
du premier trimestre
de 2020

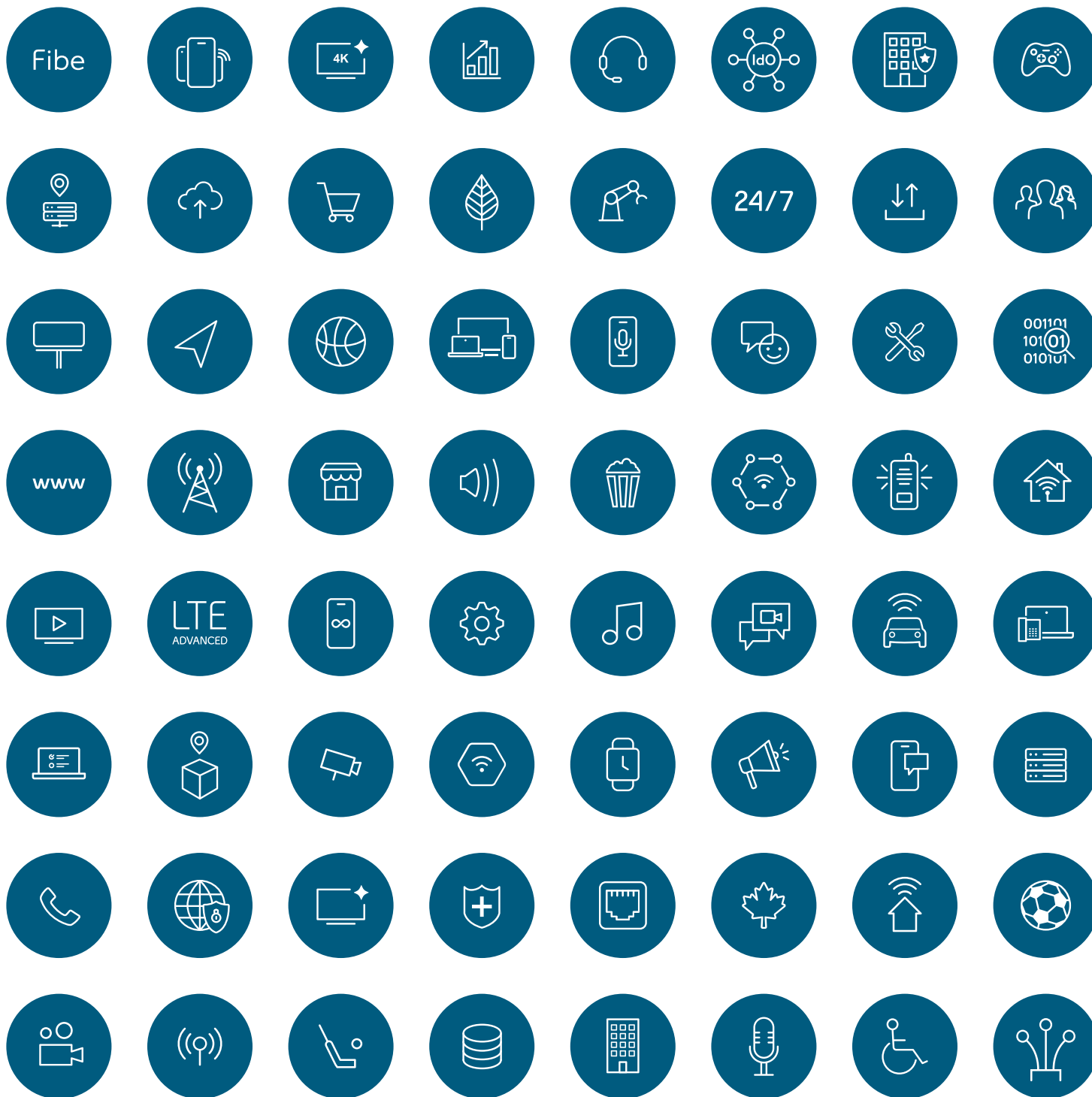


Table des matières

| | |
|--|----|
| Rapport de gestion..... | 1 |
| 1 Vue d'ensemble..... | 3 |
| 1.1 Faits saillants financiers..... | 4 |
| 1.2 Principaux faits récents touchant notre société et nos activités..... | 6 |
| 1.3 Hypothèses..... | 7 |
| 2 Analyse financière consolidée..... | 8 |
| 2.1 États consolidés du résultat net de BCE..... | 8 |
| 2.2 Connexions clients..... | 8 |
| 2.3 Produits d'exploitation..... | 9 |
| 2.4 Coûts d'exploitation..... | 10 |
| 2.5 Bénéfice net..... | 10 |
| 2.6 BAIIA ajusté..... | 11 |
| 2.7 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres..... | 11 |
| 2.8 Amortissements..... | 11 |
| 2.9 Charges financières..... | 12 |
| 2.10 Autres (charges) produits..... | 12 |
| 2.11 Impôt sur le résultat..... | 12 |
| 2.12 Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et BPA..... | 12 |
| 3 Analyse des secteurs d'activité..... | 13 |
| 3.1 Services sans fil de Bell..... | 13 |
| 3.2 Services sur fil de Bell..... | 16 |
| 3.3 Bell Média..... | 20 |
| 4 Gestion financière et des capitaux..... | 22 |
| 4.1 Dette nette..... | 22 |
| 4.2 Données liées aux actions en circulation..... | 22 |
| 4.3 Flux de trésorerie..... | 23 |
| 4.4 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi..... | 24 |
| 4.5 Gestion des risques financiers..... | 24 |
| 4.6 Notations..... | 26 |
| 4.7 Liquidité..... | 26 |
| 5 Information financière trimestrielle..... | 28 |
| 6 Risques d'entreprise..... | 29 |
| 7 Méthodes comptables, mesures financières et contrôles..... | 33 |
| 7.1 Nos méthodes comptables..... | 33 |
| 7.2 Mesures financières non conformes aux PCGR et indicateurs de performance clés..... | 33 |
| 7.3 Contrôles et procédures..... | 36 |
| États financiers consolidés..... | 37 |
| États consolidés du résultat net..... | 37 |
| États consolidés du résultat global..... | 38 |
| États consolidés de la situation financière..... | 39 |
| États consolidés des variations des capitaux propres..... | 40 |
| Tableaux consolidés des flux de trésorerie..... | 41 |
| Notes annexes..... | 42 |
| Note 1 Renseignements sur la société..... | 42 |
| Note 2 Mode de présentation et principales méthodes comptables..... | 42 |
| Note 3 Information sectorielle..... | 43 |
| Note 4 Coûts d'exploitation..... | 44 |
| Note 5 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres..... | 44 |
| Note 6 Autres (charges) produits..... | 45 |
| Note 7 Bénéfice par action..... | 45 |
| Note 8 Autres actifs non courants..... | 45 |
| Note 9 Dette..... | 45 |
| Note 10 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi..... | 46 |
| Note 11 Actifs et passifs financiers..... | 47 |
| Note 12 Paiements fondés sur des actions..... | 48 |
| Note 13 COVID-19..... | 50 |

Rapport de gestion

Dans ce rapport de gestion, les expressions *nous*, *notre/nos*, *BCE* et la *société* désignent, selon le contexte, BCE Inc. ou, collectivement, BCE Inc., Bell Canada, leurs filiales, leurs partenariats et leurs entreprises associées. *Bell* désigne, selon le contexte, Bell Canada ou, collectivement, Bell Canada, ses filiales, ses partenariats et ses entreprises associées.

Tous les montants dans ce rapport de gestion sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Se reporter à la section 7.2, *Mesures financières non conformes aux PCGR et indicateurs de performance clés*, aux pages 33 à 36, pour obtenir la liste des mesures financières non conformes aux PCGR et des indicateurs de performance clés définis.

Veuillez vous reporter aux états financiers consolidés non audités de BCE pour le premier trimestre de 2020 (états financiers du T1 2020) lorsque vous lirez le présent rapport de gestion. Nous vous encourageons également à lire le rapport de gestion de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, daté du 5 mars 2020 (rapport de gestion annuel 2019 de BCE). Sauf indication contraire, en préparant ce rapport de gestion, nous avons tenu compte de l'information disponible jusqu'au 6 mai 2020, soit la date du présent rapport de gestion.

Vous trouverez plus d'information sur BCE, y compris la notice annuelle de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, datée du 5 mars 2020 (notice annuelle 2019 de BCE), ainsi que les derniers rapports financiers, y compris le rapport de gestion annuel 2019 de BCE, sur le site Web de BCE, à BCE.ca, sur SEDAR, à sedar.com, et sur EDGAR, à sec.gov.

Veuillez également vous reporter au communiqué de presse de BCE annonçant ses résultats pour le premier trimestre de 2020, publié le 7 mai 2020, qui se trouve sur le site Web de BCE, à BCE.ca, sur SEDAR, à sedar.com, et sur EDGAR, à sec.gov.

Les documents et autres informations présentés dans le site Web de BCE ou dans tout autre site mentionné dans le site Web de BCE ou dans le présent rapport de gestion n'en font pas partie et ne sont pas intégrés par renvoi dans les présentes.

Ce rapport de gestion traite de nos activités d'exploitation, de notre performance, de notre situation financière et d'autres sujets pour les trimestres (T1) clos les 31 mars 2020 et 2019.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Ce rapport de gestion et, en particulier, mais sans s'y limiter, l'introduction de la section 1, *Vue d'ensemble*, la section 1.2, *Principaux faits récents touchant notre société et nos activités*, la section 1.3, *Hypothèses*, la section 3.1, *Services sans fil de Bell – Principaux faits récents touchant nos activités*, la section 3.2, *Services sur fil de Bell – Principaux faits récents touchant nos activités*, et la section 4.7, *Liquidité*, contiennent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations portant sur les effets possibles sur nos activités, notre situation financière, notre liquidité et nos résultats financiers de la pandémie de COVID-19, le dividende sur actions ordinaires annualisé de BCE pour 2020 et la poursuite du versement de celui-ci dans un avenir prévisible, nos plans de déploiement pour les réseaux et de dépenses d'investissement, les sources de liquidités auxquelles nous prévoyons recourir pour répondre à nos besoins de liquidités prévus en 2020, l'échéancier et la réalisation prévus de l'acquisition proposée du réseau de télévision (télé) généraliste V et de ses actifs numériques, les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques. Une déclaration est dite prospective lorsqu'elle utilise les connaissances actuelles et les prévisions du moment pour formuler une déclaration touchant l'avenir. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *chercher à* et *aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion décrivent nos attentes en date du 6 mai 2020 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser ces déclarations prospectives, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre nos objectifs, nos priorités stratégiques, nos perspectives commerciales, ainsi que le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Nous avons formulé certaines hypothèses dans la préparation des déclarations prospectives figurant dans ce rapport de gestion et, en particulier, mais sans s'y limiter, des déclarations prospectives figurant dans les rubriques et sections mentionnées précédemment du présent rapport de gestion. Ces hypothèses comprennent, sans s'y limiter, les hypothèses qui sont décrites dans la section 1.3, *Hypothèses*, du présent rapport de gestion, intégrée par renvoi dans la présente mise en garde. Sous réserve de divers facteurs, y compris, sans s'y limiter, les conséquences futures de la pandémie de COVID-19, lesquelles ne peuvent être prévues, nous jugeons que nos hypothèses étaient raisonnables au 6 mai 2020. Si nos hypothèses se révélaient inexacts, nos résultats réels pourraient être considérablement différents de ce que nous prévoyons.

Les principaux facteurs de risque, y compris, sans s'y limiter, ceux liés aux pandémies, aux épidémies et aux autres risques pour la santé publique, dont la pandémie de COVID-19, aux conditions économiques et financières, à la concurrence, au cadre réglementaire, à la sécurité, à la technologie, aux activités d'exploitation et autres en conséquence desquels les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon significative de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives mentionnées précédemment et les autres déclarations prospectives contenues dans ce rapport de gestion, comprennent, mais sans s'y limiter, les risques décrits ou mentionnés à la rubrique 6, *Risques d'entreprise*, intégrée par renvoi dans la présente mise en garde.

Le lecteur est prié de tenir compte du fait que les risques décrits dans la rubrique mentionnée précédemment et dans les autres rubriques de ce rapport de gestion ne sont pas les seuls risques susceptibles de nous toucher. D'autres risques et incertitudes que, pour l'instant, nous ignorons ou jugeons négligeables pourraient également avoir une incidence défavorable significative sur nos activités, notre situation financière, notre liquidité, nos résultats financiers ou notre réputation. Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments exceptionnels ni de cessions, de monétisations, de fusions, d'acquisitions, d'autres regroupements d'entreprises ou d'autres transactions qui pourraient être annoncés ou survenir après le 6 mai 2020. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend de faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités.

1 Vue d'ensemble

La pandémie de COVID-19 a poussé les gouvernements et les entreprises du monde entier à adopter des mesures d'urgence pour combattre la propagation du coronavirus tout en cherchant à maintenir les services essentiels. Ces mesures ont entraîné des perturbations importantes des activités de détail et commerciales dans la plupart des secteurs de l'économie et rendu les marchés des capitaux extrêmement volatils. S'en sont suivis un ralentissement économique prononcé, caractérisé par des taux de chômage de plus en plus élevés puisque la majorité des entreprises ont réduit ou cessé leurs activités, et une réduction des dépenses de consommation.

En tant que première entreprise de communications du Canada, Bell continue de fournir des services essentiels pour soutenir les consommateurs, les entreprises, les gouvernements et les intervenants de la santé publique pendant la crise de COVID-19. Nous sommes guidés par trois principes opérationnels clés durant la crise : Faire en sorte que les Canadiens restent connectés et informés; Mettre la priorité sur la santé et la sécurité du public, de nos clients et de notre équipe; et Soutenir nos clients et les communautés. Nous avons pris plusieurs mesures dans le but d'assurer la continuité des services essentiels, de protéger la santé et la sécurité du public, de nos employés et de nos clients, ainsi que de soutenir nos clients, les travailleurs de première ligne et la communauté.

FAIRE EN SORTE QUE LES CANADIENS RESTENT CONNECTÉS ET INFORMÉS

- Nous avons accéléré les investissements dans la capacité, la fiabilité et la redondance des réseaux afin de gérer les hausses importantes d'utilisation des réseaux attribuables au télétravail, à l'isolement volontaire et au soutien aux interventions du gouvernement et des services d'urgence.
- Cela représente notamment des augmentations de la transmission de données sur Internet de 60 % le jour et de 20 % en soirée; une croissance de 40 % de l'utilisation du service Internet résidentiel sans fil en zone rurale; des hausses de 25 % du visionnement de la télé en direct et de 75 % du service de Crave; des fortes hausses des volumes de trafic voix sur fil pouvant atteindre 200 % aux heures de pointe; et une augmentation de 250 % des conférences téléphoniques, en plus de la demande accrue des services 1-800 pour prendre en charge les lignes d'information de la santé publique et d'autres services d'information gouvernementaux.
- Nous avons procédé en avril au déploiement accéléré du service Internet résidentiel sans fil, nouveau ou amélioré, auprès de 137 000 foyers de plus que prévu initialement dans 180 collectivités rurales.
- Plus de 4 000 agents de service à la clientèle ont reçu le matériel nécessaire au télétravail et des milliers de membres de l'équipe Bell ont été réaffectés à des services de première ligne.
- Nous avons encouragé notre clientèle à utiliser le portail en ligne MonBell et à profiter des options de libre-service; les options numériques de libre-service représentant plus de 50 % des transactions depuis le début de la crise de COVID-19.
- Nous avons poursuivi le programme d'investissement, y compris le déploiement en cours de la fibre haute vitesse, la préparation du lancement de la technologie mobile de cinquième génération (5G) et l'investissement dans des améliorations de l'expérience client, notamment le traitement de commandes en ligne, le libre-service numérique et la fonctionnalité accrue des applications.

METTRE LA PRIORITÉ SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU PUBLIC, DE NOS CLIENTS ET DE NOTRE ÉQUIPE

- Nous avons implanté des procédures strictes d'assainissement et de sécurité dans tous nos établissements en conformité avec les plus récents protocoles de santé publique et doté nos équipes de l'équipement de protection individuels (EPI) nécessaire.
- Nous avons mis en œuvre des innovations comme le Programme d'auto-installation et de réparations assistées qui permet aux techniciens des Services extérieurs d'offrir du soutien aux clients depuis l'extérieur par communication vocale et liens vidéo.
- Nous avons accéléré la mise en application du télétravail pour les employés partout au Canada, offert un soutien du revenu aux employés touchés par les fermetures temporaires ou la réduction de la charge de travail de ceux qui n'ont pas pu être réaffectés à des services de première ligne et amélioré l'accès aux services de santé mentale en milieu de travail.
- Nous avons fermé temporairement les points de vente au détail à l'échelle du pays, sauf un nombre limité de boutiques ayant pignon sur rue qui offrent un soutien à la clientèle critique, et accru les services de soutien et de vente par téléphone et en ligne.
- Outre les EPI nécessaires pour l'équipe de Bell, nous avons acquis et donné 1,5 million de masques protecteurs N95 et KN95 à des travailleurs de première ligne partout au Canada.

SOUTENIR NOS CLIENTS ET LES COMMUNAUTÉS

- Nous avons annulé les frais de dépassement sur les forfaits Internet résidentiels filaires jusqu'au 30 juin 2020 et les frais d'itinérance sur les services sans fil des clients en voyage à l'étranger jusqu'au 30 avril 2020.
- Nous avons instauré des options de paiement souples pour les clients qui vivent des difficultés financières causées par la crise et suspendu toutes les nouvelles hausses de prix des services.
- Nous avons rendu gratuits des aperçus pour une grande variété de canaux de nouvelles, d'émissions familiales et de divertissement de Bell Télé et offert des essais gratuits de 30 jours pour Crave pour les nouveaux clients.
- Nous avons offert des milliers de téléphones intelligents, de tablettes et de minutes d'utilisation gratuitement à des établissements de soins de santé, à des refuges et à d'autres fournisseurs de services sociaux.
- Nous avons augmenté de 5 M\$ le financement de l'initiative en santé mentale Bell Cause pour la cause, ce qui comprend un soutien immédiat aux organismes canadiens qui offrent des services et des interventions d'urgence aux jeunes et aux familles, comme la Croix-Rouge canadienne et Jeunesse, J'écoute.
- Bell Média a présenté la soirée bénéfice exclusivement canadienne Stronger Together, Tous Ensemble le 26 avril, pour soutenir les travailleurs de première ligne et Banques alimentaires Canada et nous avons fait des dons de plus de 8,6 millions \$.

Même si nos activités de télécommunications, de médias, de télédiffusion et radiodiffusion ont été reconnues comme des services essentiels par les gouvernements canadiens, notre entreprise a néanmoins subi, depuis la dernière partie du premier trimestre, l'incidence négative des mesures d'urgence adoptées pour combattre la propagation de la COVID-19 et la conjoncture économique qui en découle. Tous nos secteurs d'activité ont été touchés, mais les répercussions ont été plus marquées sur les abonnés des services de détail et les activités promotionnelles, les ventes de produits sans fil, les produits tirés des services sans fil d'itinérance, les dépenses des clients d'affaires et les produits tirés de la publicité dans les médias. Comme les mesures visant à endiguer la pandémie de COVID-19 n'ont commencé seulement qu'en deuxième partie du premier trimestre, elles ont eu un effet relativement modéré sur nos résultats financiers du T1 2020.

Étant donné la vitesse à laquelle évolue la pandémie de COVID-19 et l'incertitude quant à sa gravité, sa durée et ses conséquences possibles, nous ne sommes pas en mesure, pour le moment, d'estimer les répercussions qu'aura la pandémie de COVID-19 sur nos activités ou sur nos résultats financiers futurs et les hypothèses connexes. La mesure dans laquelle la pandémie de COVID-19 continuera d'avoir un effet défavorable sur nos activités, notre situation financière, notre liquidité et nos résultats financiers dépendra de l'évolution future de la situation, laquelle est inconnue et impossible à prévoir, de même que des nouvelles informations qui pourraient être dévoilées concernant la gravité et la durée de cette pandémie et les actions requises pour juguler le coronavirus ou remédier à ses effets, entre autres. Tous les faits nouveaux et les risques dont il est question à la section 6, *Risques d'entreprise – Mise à jour de la description des risques d'entreprise*, du présent rapport de gestion, de même que les autres risques découlant de la pandémie de COVID-19, pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, notre situation financière, notre liquidité, nos résultats financiers ou notre réputation.

En conséquence, compte tenu du contexte inédit et hautement incertain, BCE retire toutes les orientations financières pour 2020 qu'elle avait annoncées dans son communiqué de presse du 6 février 2020. Elle retire aussi toutes les perspectives et les hypothèses commerciales décrites dans le rapport de gestion annuel 2019 de BCE, dans son communiqué de presse sur les résultats daté du 6 février 2020 et dans la notice annuelle 2019 de BCE, y compris, sans s'y limiter, celles qui figurent à la section 1.4, *Stratégie relative aux marchés financiers*, à la section 2, *Impératifs stratégiques*, à la section 3.2, *Perspectives commerciales et hypothèses*, et sous les intitulés *Contexte concurrentiel et tendances observées dans le secteur* et *Perspectives commerciales et hypothèses* à la section 5, *Analyse des secteurs d'activité*, du rapport de gestion annuel 2019 de BCE.

Néanmoins, les assises commerciales sous-jacentes de BCE restent solides. Notre situation de trésorerie robuste, qui repose sur un bilan sain, la réalisation de flux de trésorerie disponibles substantiels et l'accès aux marchés des capitaux d'emprunt et des capitaux bancaires, devrait nous procurer l'importante marge de manœuvre financière nécessaire pour réaliser nos dépenses d'investissement prévues en 2020 et pour soutenir les versements de dividendes sur actions ordinaires de BCE dans un avenir prévisible.

1.1 Faits saillants financiers

Afin de refléter les changements liés à la façon dont nous gérons nos activités et nous évaluons le rendement, les résultats d'exploitation du secteur Services sur fil de Bell comprennent maintenant nos activités liées aux réseaux terrestres de radiocommunications pour la sécurité publique, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2020, et les chiffres des périodes antérieures ont été retraités à des fins de comparaison. Auparavant, ces résultats étaient inclus dans le secteur Services sans fil de Bell. La gestion de nos activités liées aux réseaux terrestres de radiocommunications pour la sécurité publique, qui consistent à construire et à gérer des réseaux terrestres de radiocommunications mobiles essentiellement pour le secteur public, est désormais assurée par l'équipe des marchés d'affaires de Bell, ce qui nous permet d'offrir à notre clientèle un meilleur service grâce à des solutions de communication clés en main.

FAITS SAILLANTS TRIMESTRIELS DE BCE POUR LE T1 2020

Produits d'exploitation

5 680 \$

millions
(0,9 %) vs T1 2019

Bénéfice net

733 \$

millions
(7,3 %) vs T1 2019

BAlIA ajusté⁽¹⁾

2 442 \$

millions
+1,4 % vs T1 2019

Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires

680 \$

millions
(8,1 %) vs T1 2019

Bénéfice net ajusté⁽¹⁾

720 \$

millions
+4,0 % vs T1 2019

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

1 451 \$

millions
(4,3 %) vs T1 2019

Flux de trésorerie disponibles⁽¹⁾

627 \$

millions
(2,3 %) vs T1 2019

(1) Les termes BAlIA ajusté, bénéfice net ajusté et flux de trésorerie disponibles sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée en vertu des Normes internationales d'information financière (normes IFRS). Il est donc peu probable qu'elles puissent être comparées avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 7.2, Mesures financières non conformes aux PCGR et indicateurs de performance clés – BAlIA ajusté et marge du BAlIA ajusté, Bénéfice net ajusté et BPA ajusté ainsi que Flux de trésorerie disponibles et ratio de distribution dans ce rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires, y compris un rapprochement avec la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus comparable.

CONNEXIONS CLIENTS DE BCE

Services sans-fil

Total

+5,2 %

10,0 millions d'abonnés
au 31 mars 2020

Services Internet haute
vitesse de détail

+3,9 %

3,6 millions d'abonnés
au 31 mars 2020

Services de télé de détail

(0,4) %

2,8 millions d'abonnés
au 31 mars 2020

Services d'accès au réseau
(SAR) résidentiels de détail

(8,9) %

2,6 millions d'abonnés
au 31 mars 2020

FAITS SAILLANTS – ÉTATS DU RÉSULTAT NET DE BCE

| | T1 2020 | T1 2019 | VARIATION (\$) | % DE VARIATION |
|---|-------------|-------------|----------------|----------------|
| Produits d'exploitation | | | | |
| Tirés des services | 5 058 | 5 045 | 13 | 0,3 % |
| Tirés des produits | 622 | 689 | (67) | (9,7)% |
| Total des produits d'exploitation | 5 680 | 5 734 | (54) | (0,9)% |
| Coûts d'exploitation | (3 238) | (3 325) | 87 | 2,6 % |
| BAlIA ajusté | 2 442 | 2 409 | 33 | 1,4 % |
| Marge du BAlIA ajusté ⁽¹⁾ | 43,0 % | 42,0 % | | 1,0 pt |
| Bénéfice net attribuable aux : | | | | |
| Actionnaires ordinaires | 680 | 740 | (60) | (8,1)% |
| Actionnaires privilégiés | 38 | 38 | – | – |
| Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle | 15 | 13 | 2 | 15,4 % |
| Bénéfice net | 733 | 791 | (58) | (7,3)% |
| Bénéfice net ajusté | 720 | 692 | 28 | 4,0 % |
| Bénéfice net par action ordinaire (BPA) | 0,75 | 0,82 | (0,07) | (8,5)% |
| BPA ajusté ⁽¹⁾ | 0,80 | 0,77 | 0,03 | 3,9 % |

(1) Les termes marge du BAlIA ajusté et BPA ajusté sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'elles puissent être comparées avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 7.2, Mesures financières non conformes aux PCGR et indicateurs de performance clés – BAlIA ajusté et marge du BAlIA ajusté et Bénéfice net ajusté et BPA ajusté dans ce rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires, y compris un rapprochement avec la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus comparable.

FAITS SAILLANTS – TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE DE BCE

| | T1 2020 | T1 2019 | VARIATION (\$) | % DE VARIATION |
|--|---------|---------|----------------|----------------|
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | 1 451 | 1 516 | (65) | (4,3)% |
| Dépenses d'investissement | (783) | (850) | 67 | 7,9 % |
| Flux de trésorerie disponibles | 627 | 642 | (15) | (2,3)% |

FAITS SAILLANTS FINANCIERS DU T1 2020

Les produits des activités ordinaires de BCE ont reculé de 0,9 % au T1 2020 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la baisse des activités économiques et commerciales qui a découlé de la pandémie de COVID-19 en dernière partie du trimestre. Tous nos secteurs ont été touchés, mais les conséquences négatives ont été plus importantes sur les abonnés de détail et les activités promotionnelles, sur les ventes de produits sans fil et les produits tirés des services d'itinérance ainsi que sur les dépenses des entreprises et les produits tirés des médias publicitaires. Les produits tirés des services ont augmenté de 0,3 % d'un exercice à l'autre grâce à la croissance continue de notre clientèle d'abonnés des services sans fil, postpayés et prépayés, Internet et de télévision sur protocole Internet (télé IP) de détail, de la hausse du produit moyen par utilisateur des services résidentiels par foyer ainsi que de la hausse des frais d'abonnement de Bell Média, facteurs atténués par l'érosion continue des produits tirés de nos services voix, de notre service de télé par satellite et de nos services de données traditionnels et par la baisse des produits tirés de la publicité dans les médias. Les produits d'exploitation tirés des produits ont régressé de 9,7 % d'un exercice à l'autre, ce qui s'explique principalement par la diminution des ventes de produits sans fil et la diminution des ventes d'équipements aux grandes entreprises clientes imputables en partie à l'incidence de la pandémie de COVID-19.

Le bénéfice net a diminué de 7,3 % au premier trimestre de 2020 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse des autres charges découlant essentiellement des pertes nettes liées à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, contrebalancée en partie par la hausse du BAlIA ajusté et la diminution de l'impôt sur le résultat.

Le BAlIA ajusté de BCE a augmenté de 1,4 % au T1 2020 par rapport au T1 2019 malgré l'incidence défavorable de la pandémie de COVID-19, du fait de la croissance du BAlIA ajusté de nos secteurs Services sans fil et Services sur fil, atténuée par une baisse dans notre secteur Média. La croissance

d'un exercice à l'autre du BAIIA ajusté s'explique par la baisse des coûts d'exploitation, annulée en partie par la diminution des produits des activités ordinaires. Cette augmentation s'est traduite par une marge du BAIIA ajusté de 43,0 % au T1 2020, en hausse de 1,0 point par rapport à la marge de 42,0 % enregistrée au T1 2019, ce qui rend compte de la diminution des subventions liées aux appareils mobiles et de la réduction des produits d'exploitation tirés des produits des services sur fil générant de faibles marges.

Le BPA de BCE, qui s'est établi à 0,75 \$ au T1 2020, a diminué de 0,07 \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Exclusion faite de l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des profits nets (pertes nettes) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des profits nets (pertes nettes) sur placements, des coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette et des charges pour perte de valeur, déduction faite de l'impôt et des participations ne donnant pas le contrôle (PNDPC), le bénéfice net ajusté du premier trimestre de 2020 s'est établi à 720 millions \$, soit 0,80 \$ par action ordinaire, comparativement à 692 millions \$, soit 0,77 \$ par action ordinaire, pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du premier trimestre de 2020 ont diminué de 65 millions \$ par rapport au T1 2019, du fait principalement de l'augmentation des paiements d'intérêts et de la réduction des rentrées de trésorerie provenant du fonds de roulement imputable en partie au ralentissement des recouvrements lié à la COVID-19, facteurs contrebalancés en partie par les paiements d'impôt retardés en raison des mesures d'allègement consenties par les gouvernements en réponse à la COVID-19, le BAIIA ajusté plus élevé et la diminution des paiements au titre des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres.

Les flux de trésorerie disponibles au T1 2020 ont diminué de 15 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout du fait de la diminution des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des coûts liés aux acquisitions et autres payés, en partie contrebalancée par la diminution des dépenses d'investissement.

1.2 Principaux faits récents touchant notre société et nos activités

AUGMENTATION DU DIVIDENDE SUR ACTIONS ORDINAIRES

Le 5 février 2020, le conseil d'administration de BCE a approuvé une augmentation de 5 %, ou 16 cents par action, du dividende annualisé sur actions ordinaires, qui est passé de 3,17 \$ par action à 3,33 \$ par action à compter du dividende de BCE pour le premier trimestre de 2020 qui a été payé le 15 avril 2020 aux actionnaires ordinaires inscrits le 16 mars 2020. Cette hausse du dividende représente la 16^e augmentation du dividende sur actions ordinaires annuel de BCE depuis 2009, soit une majoration totale de 128 %.

ÉMISSIONS ET REMBOURSEMENT DE TITRES D'EMPRUNT

Le 13 février 2020, Bell Canada a réalisé une émission publique de débentures à moyen terme (MTN) d'un montant de 750 millions \$ dans le cadre de son programme de débentures MTN. Les débentures MTN, série M-51, d'un montant de 750 millions \$, viendront à échéance le 30 septembre 2050 et sont assorties d'un taux d'intérêt annuel de 3,50 %. Les débentures MTN sont totalement et inconditionnellement garanties par BCE Inc.

Le 25 mars 2020, Bell Canada a réalisé une émission publique de débentures MTN d'un montant de 1 milliard \$ dans le cadre de son programme de débentures MTN. Les débentures MTN, série M-47, d'un montant de 1 milliard \$, qui ont été émises dans le cadre de la réouverture d'une série existante de débentures MTN, viendront à échéance le 12 mars 2025 et sont assorties d'un taux d'intérêt annuel de 3,35 %. Les débentures MTN sont totalement et inconditionnellement garanties par BCE Inc.

Le produit net de ces émissions a été affecté au financement du remboursement anticipé, en mars 2020, des débentures MTN, série M-24, à 4,95 %, de Bell Canada, d'un montant en capital de 500 millions \$, qui venaient à échéance le 19 mai 2021, ainsi qu'au remboursement de la dette à court terme et aux fins générales de la société.

APPROBATION PAR LE CRTC DE L'ACQUISITION DU RÉSEAU V ET DE NOOVO.CA

Le 3 avril 2020, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a approuvé l'entente conclue par Bell Média en vue d'acquérir, auprès de Groupe V Média, le réseau de télé généraliste V et ses actifs numériques, dont le service de vidéo sur demande soutenu par la publicité, Noovo.ca. La conclusion de cette transaction, qui regroupera les équipes dévouées et chevronnées de direction, de programmation et de production de Bell Média et de V établies à Montréal, offrira aux téléspectateurs du Québec une programmation de nouvelles et de divertissement plus diversifiée sur toutes les plateformes ainsi que des occasions plus nombreuses pour le secteur publicitaire au Québec. La clôture de la transaction est prévue au T2 2020, sous réserve des conditions de clôture.

L'INITIATIVE BELL CAUSE POUR LA CAUSE PROLONGÉE JUSQU'EN 2025

Le 9 mars 2020, Bell a prolongé l'initiative Bell Cause pour la cause jusqu'en 2025 et augmenté son engagement financier total envers la santé mentale, qui sera porté à au moins 150 millions \$. Alors que la société amorce les cinq prochaines années de Bell Cause pour la cause, Bell et la Fondation Graham Boeckh ont aussi dévoilé un partenariat de 10 millions \$ visant à soutenir les services intégrés en santé mentale et bien-être des jeunes partout au Canada. Le premier don du partenariat viendra appuyer les points de service Aire ouverte pour les jeunes existants de Laval, du Nord-de-l'Île-de-Montréal et de Sept-Îles de même que quatre nouveaux sites en cours d'aménagement. Aire ouverte recevra un don pluriannuel de 1 million \$ pour soutenir la programmation des centres existants, faciliter le lancement des nouveaux points de service et élaborer un modèle de gouvernance partagée et des mesures standardisées.

Le 26 mars 2020, Bell Cause pour la cause a annoncé un programme spécial en vue d'appuyer cinq organismes offrant du soutien en santé mentale de première ligne aux communautés canadiennes ainsi qu'aux enfants et aux familles à l'aide d'outils à distance pendant cette période d'éloignement social. Dans le cadre de cette augmentation de 5 millions \$ en financement par Bell Cause pour la cause en réponse à la pandémie de COVID-19, les dons à la Croix-Rouge canadienne, à l'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM), à Jeunesse, J'écoute, à Revivre et à l'Institut des Familles Solides leur permettent d'améliorer leurs efforts afin de soutenir les Canadiens confrontés à l'isolement, à l'anxiété et à d'autres défis pendant cette crise. Cette augmentation de 5 millions \$ en réponse à la pandémie de COVID-19 porte à 155 millions \$ l'engagement financier total de Bell Cause pour la cause.

Bell Cause pour la cause, lancée initialement en 2010 en tant qu'initiative quinquennale avec un don de 50 millions \$ de Bell, constitue le plus important engagement d'une entreprise à l'égard de la santé mentale au Canada. Bell Cause pour la cause repose sur quatre grands piliers d'intervention : la lutte contre la stigmatisation, l'accès aux soins, la recherche et le leadership en milieu de travail. Depuis son lancement, Bell Cause pour la cause s'est associée à plus de 1 000 organismes offrant des services en santé mentale à l'échelle du pays, dont des hôpitaux, des universités, des fournisseurs de services communautaires et d'autres organismes de recherche et de soins.

NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BCE ET DÉPART DE SOPHIE BROCHU

En prévision du départ à la retraite de MM. Barry K. Allen, Robert E. Brown et Paul R. Weiss lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de 2021, l'élection de M. Thomas E. Richards au conseil d'administration de BCE (conseil de BCE ou conseil) sera proposée lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires 2020 de BCE, laquelle fera l'objet d'une webdiffusion en direct le jeudi 7 mai 2020 afin de faciliter une transition harmonieuse et d'assurer un renouvellement du conseil comportant l'éventail nécessaire de compétences, d'expertise et d'expérience. M. Richards est un dirigeant chevronné issu du secteur des technologies et des télécommunications aux États-Unis. Il est un administrateur de sociétés et il a été président du conseil exécutif du conseil d'administration de CDW Corporation, un fournisseur de solutions intégrées de technologies de l'information (TI), jusqu'en décembre 2019. Auparavant, il a assumé les fonctions de président du conseil et président et chef de la direction de CDW Corporation jusqu'en décembre 2018. Avant d'entrer chez CDW Corporation en 2009 à titre de président et chef de l'exploitation, M. Richards a occupé des postes de haute direction au sein de Qwest Communications International Inc., de Clear Communications Corporation et d'Ameritech Corporation, des sociétés de télécommunications.

Le 2 avril 2020, BCE a annoncé que Sophie Brochu ne cherchera pas à être réélue au conseil d'administration lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires 2020 de BCE à la suite de sa nomination à titre de présidente et chef de la direction d'Hydro-Québec avec prise d'effet le 6 avril 2020. M^{me} Brochu siège au conseil d'administration de BCE et de Bell Canada depuis 2010 et elle est actuellement membre des comités de rémunération et de gouvernance. Elle demeurera administratrice jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires 2020 de BCE.

BELL NOMMÉE L'UN DES MEILLEURS EMPLOYEURS POUR LA DIVERSITÉ AU CANADA

Pour une quatrième année consécutive, Bell a été nommée l'un des meilleurs employeurs pour la diversité au Canada dans le rapport 2020 de Mediacorp sur la diversité et l'inclusion en milieu de travail. Cette marque de reconnaissance est décernée à Bell pour souligner son engagement à offrir un milieu de travail inclusif et accessible reflétant la diversité canadienne et met en lumière nos nombreux programmes visant à aider les femmes, les personnes handicapées, les Autochtones, les minorités visibles et d'autres groupes dans le cadre de leur cheminement de carrière.

1.3 Hypothèses

Les déclarations prospectives énoncées dans le présent rapport de gestion reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes. Étant donné la vitesse à laquelle évolue la pandémie de COVID-19 et l'incertitude quant à sa gravité, sa durée et ses conséquences possibles, nous ne sommes pas en mesure, pour le moment, d'estimer les répercussions possibles qu'aura la pandémie sur nos activités ou sur nos résultats financiers futurs et les hypothèses connexes. C'est pourquoi les hypothèses décrites dans le présent rapport de gestion et, par conséquent, les déclarations prospectives fondées sur ces hypothèses, pourraient se révéler inexactes. La mesure dans laquelle la pandémie de COVID-19 continuera d'avoir un effet défavorable sur nos activités, notre situation financière, notre liquidité et nos résultats financiers dépendra de l'évolution future de la situation, laquelle est inconnue et impossible à prévoir, de même que des nouvelles informations qui pourraient être dévoilées concernant la gravité et la durée de cette pandémie et les actions requises pour juguler le coronavirus ou remédier à ses effets, entre autres. Le lecteur est aussi invité à se reporter à la section 6, *Risques d'entreprise*, du présent rapport de gestion pour une description des facteurs de risque, y compris, sans s'y limiter, ceux qui sont liés à la pandémie de COVID-19, qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses, et les déclarations prospectives connexes, ne se concrétisent pas.

HYPOTHÈSES

- Les liquidités que nous tirons de notre solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de la capacité inutilisée de nos facilités de crédit engagées, de nos flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, de notre accès continu aux marchés publics des titres, au marché du crédit bancaire et au marché du papier commercial grâce à nos notations de première qualité, et de notre accès continu aux programmes de créances clients titrisées seront suffisantes pour combler nos besoins de liquidités pour le reste de 2020.
- Les modifications de la réglementation sur nos secteurs d'activité n'auront pas d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle.

2 Analyse financière consolidée

La présente rubrique présente des renseignements détaillés et une analyse de la performance que BCE a enregistrée au T1 2020 par rapport au T1 2019. Elle met l'accent sur les résultats d'exploitation consolidés de BCE et fournit de l'information financière sur nos secteurs d'activité Services sans fil de Bell, Services sur fil de Bell et Bell Média. Pour obtenir une analyse plus détaillée de nos secteurs d'activité, se reporter à la rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*.

2.1 États consolidés du résultat net de BCE

| | T1 2020 | T1 2019 | VARIATION (\$) | % DE VARIATION |
|---|-------------|-------------|----------------|----------------|
| Produits d'exploitation | | | | |
| Tirés des services | 5 058 | 5 045 | 13 | 0,3 % |
| Tirés des produits | 622 | 689 | (67) | (9,7)% |
| Total des produits d'exploitation | 5 680 | 5 734 | (54) | (0,9)% |
| Coûts d'exploitation | (3 238) | (3 325) | 87 | 2,6 % |
| BAlIA ajusté | 2 442 | 2 409 | 33 | 1,4 % |
| Marge du BAlIA ajusté | 43,0 % | 42,0 % | | 1,0 pt |
| Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres | (16) | (24) | 8 | 33,3 % |
| Amortissement des immobilisations corporelles | (868) | (882) | 14 | 1,6 % |
| Amortissement des immobilisations incorporelles | (234) | (221) | (13) | (5,9)% |
| Charges financières | | | | |
| Charges d'intérêts | (279) | (283) | 4 | 1,4 % |
| Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi | (12) | (16) | 4 | 25,0 % |
| Autres (charges) produits | (55) | 101 | (156) | n.s. |
| Impôt sur le résultat | (245) | (293) | 48 | 16,4 % |
| Bénéfice net | 733 | 791 | (58) | (7,3)% |
| Bénéfice net attribuable aux : | | | | |
| Actionnaires ordinaires | 680 | 740 | (60) | (8,1)% |
| Actionnaires privilégiés | 38 | 38 | - | - |
| Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle | 15 | 13 | 2 | 15,4 % |
| Bénéfice net | 733 | 791 | (58) | (7,3)% |
| Bénéfice net ajusté | 720 | 692 | 28 | 4,0 % |
| BPA | 0,75 | 0,82 | (0,07) | (8,5)% |
| BPA ajusté | 0,80 | 0,77 | 0,03 | 3,9 % |

n.s. : non significatif

2.2 Connexions clients

ACTIVATIONS (PERTES) NETTES DE BCE

| | T1 2020 | T1 2019 | % DE VARIATION |
|---|-----------------|----------------|----------------|
| Activations (pertes) nettes d'abonnés des services sans fil | 19 595 | 38 282 | (48,8)% |
| Services postpayés | 23 650 | 50 204 | (52,9)% |
| Services prépayés | (4 055) | (11 922) | 66,0 % |
| Activations nettes d'abonnés des services filaires Internet haute vitesse de détail | 22 595 | 22 671 | (0,3)% |
| (Pertes) activations nettes d'abonnés des services filaires de télé de détail | (18 555) | (1 560) | n.s. |
| Services de télé IP | 2 852 | 20 916 | (86,4)% |
| Service de télé par satellite | (21 407) | (22 476) | 4,8 % |
| Pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels de détail | (61 595) | (66 779) | 7,8 % |
| Total des pertes nettes pour les services | (37 960) | (7 386) | n.s. |

n.s. : non significatif

CONNEXIONS CLIENTS TOTALES DE BCE

| | T1 2020 | T1 2019 | % DE VARIATION |
|--|-------------------|-------------------|----------------|
| Abonnés des services sans fil | 9 977 557 | 9 480 835 | 5,2 % |
| <i>Services postpayés</i> | 9 183 590 | 8 808 189 | 4,3 % |
| <i>Services prépayés</i> | 793 967 | 672 646 | 18,0 % |
| Abonnés des services filaires Internet haute vitesse de détail | 3 578 196 | 3 442 411 | 3,9 % |
| Abonnés des services filaires de télé de détail | 2 753 909 | 2 764 851 | (0,4)% |
| <i>Services de télé IP</i> | 1 770 034 | 1 696 622 | 4,3 % |
| <i>Service de télé par satellite</i> | 983 875 | 1 068 229 | (7,9)% |
| SAR filaires résidentiels de détail | 2 635 888 | 2 894 029 | (8,9)% |
| Total des abonnés aux services | 18 945 550 | 18 582 126 | 2,0 % |

BCE a enregistré 37 960 pertes nettes d'abonnés des services de détail au T1 2020, soit une diminution de 30 574 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Ces pertes nettes d'abonnés des services de détail au T1 2020 se ventilent comme suit :

- 23 650 activations nettes d'abonnés des services sans fil postpayés et 4 055 pertes nettes d'abonnés des services sans fil prépayés;
- 22 595 activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail;
- 18 555 pertes nettes d'abonnés des services de télé de détail, soit 21 407 pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite de détail et 2 852 ajouts nets d'abonnés des services de télé IP de détail;
- 61 595 pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels de détail.

Au 31 mars 2020, les connexions clients de détail de BCE totalisaient 18 945 550, soit une hausse de 2,0 % d'un exercice à l'autre, et comprenaient :

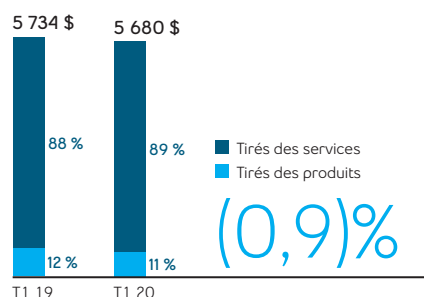
- 9 977 557 abonnés du sans-fil, soit une hausse de 5,2 % par rapport au T1 2019, ce qui inclut 9 183 590 abonnés des services postpayés, une augmentation de 4,3 % par rapport à l'exercice précédent, et 793 967 abonnés des services prépayés, une augmentation de 18,0 % d'un exercice à l'autre;
- 3 578 196 abonnés des services Internet haute vitesse de détail, soit une augmentation de 3,9 % par rapport à l'exercice précédent;
- 2 753 909 abonnés des services de télé de détail au total, soit une diminution de 0,4 % par rapport au T1 2019, ce qui inclut les 1 770 034 abonnés des services de télé IP de détail, soit une augmentation de 4,3 % d'un exercice à l'autre, et les 983 875 abonnés du service de télé par satellite de détail, soit une diminution de 7,9 % d'un exercice à l'autre;
- 2 635 888 abonnés des SAR résidentiels de détail, soit une diminution de 8,9 % par rapport au T1 2019.

2.3 Produits d'exploitation

BCE

Produits

(en millions de dollars)



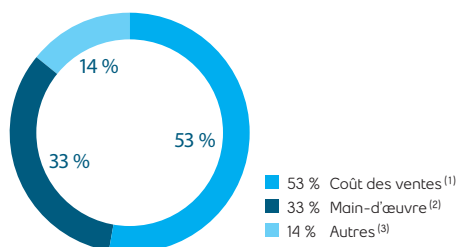
| | T1 2020 | T1 2019 | VARIATION (\$) | % DE VARIATION |
|---|--------------|--------------|----------------|----------------|
| Services sans fil de Bell | 2 035 | 2 077 | (42) | (2,0)% |
| Services sur fil de Bell | 3 076 | 3 097 | (21) | (0,7)% |
| Bell Média | 752 | 745 | 7 | 0,9 % |
| Éliminations intersectorielles | (183) | (185) | 2 | 1,1 % |
| Total des produits d'exploitation de BCE | 5 680 | 5 734 | (54) | (0,9)% |

BCE

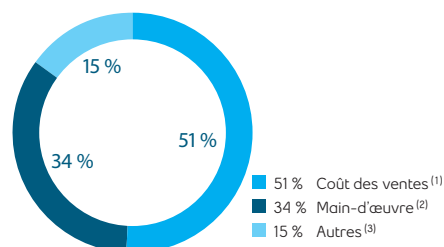
Le total des produits d'exploitation de BCE a diminué de 0,9 % au T1 2020 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la baisse des activités économiques et commerciales qui a découlé de la pandémie de COVID-19, ce qui a eu une incidence défavorable sur nos trois secteurs d'activité, laquelle a été plus importante en ce qui concerne les ventes de produits sans fil et les produits tirés des services d'itinérance sortante ainsi que les produits tirés de la publicité dans les médias. Pour le T1 2020, le total des produits d'exploitation se compose des produits tirés des services de 5 058 millions \$, en hausse de 0,3 % d'un exercice à l'autre, et des produits d'exploitation tirés des produits de 622 millions \$, en baisse de 9,7 % d'un exercice à l'autre. Les produits d'exploitation tirés des services sans fil ont reculé de 2,0 % au T1 2020, d'un exercice à l'autre, en raison de la baisse de 9,1 % des produits d'exploitation tirés des produits, atténuée par la croissance de 0,5 % des produits tirés des services. Les produits d'exploitation tirés des services sur fil ont reculé de 0,7 % au T1 2020 par rapport au T1 2019, ce qui s'explique par la réduction de 11,8 % des produits d'exploitation tirés des produits et la légère baisse de 0,1 % des produits tirés des services reflétant la diminution des produits d'exploitation tirés des services voix et des produits, atténuée par la hausse des produits tirés des services de données. Les produits d'exploitation de Bell Média ont augmenté de 0,9 % au T1 2020, d'un exercice à l'autre, par suite de l'augmentation des produits tirés des frais d'abonnement, en partie contrebalancée par la diminution des produits tirés de la publicité.

2.4 Coûts d'exploitation

BCE
Profil des coûts d'exploitation
T1 2019



BCE
Profil des coûts d'exploitation
T1 2020



| | T1 2020 | T1 2019 | VARIATION (\$) | % DE VARIATION |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Services sans fil de Bell | (1 107) | (1 185) | 78 | 6,6 % |
| Services sur fil de Bell | (1 717) | (1 745) | 28 | 1,6 % |
| Bell Média | (597) | (580) | (17) | (2,9)% |
| Éliminations intersectorielles | 183 | 185 | (2) | (1,1)% |
| Total des coûts d'exploitation de BCE | (3 238) | (3 325) | 87 | 2,6 % |

(1) Le coût des ventes inclut les coûts des appareils mobiles et d'autres équipements vendus, les coûts liés aux réseaux et au contenu ainsi que les paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications.

(2) Les coûts de la main-d'œuvre (déduction faite des coûts inscrits à l'actif) incluent les salaires et impôts et avantages connexes, le coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et les autres coûts de la main-d'œuvre, y compris les coûts liés aux entrepreneurs et à l'impartition.

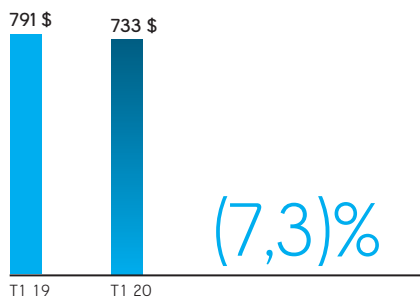
(3) Les autres coûts d'exploitation incluent les frais relatifs à la commercialisation, à la publicité et aux commissions de vente, les créances douteuses, les taxes autres que l'impôt sur le résultat, les coûts relatifs aux TI, les honoraires ainsi que les loyers.

BCE

Le total des coûts d'exploitation de BCE a diminué de 2,6 % au T1 2020 par rapport au T1 2019, ce qui est attribuable à la réduction de 6,6 % des coûts des Services sans fil de Bell et de 1,6 % des Services sur fil de Bell, contrebalancée en partie par l'augmentation de 2,9 % d'un exercice à l'autre des coûts de Bell Média. La baisse des coûts d'exploitation rend compte de la diminution du coût des ventes attribuable au recul des produits des activités ordinaires découlant de la pandémie de COVID-19.

2.5 Bénéfice net

BCE
Bénéfice net
(en millions de dollars)



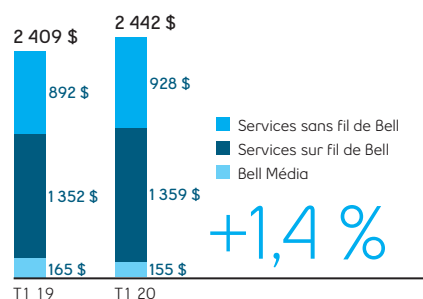
Le bénéfice net a diminué de 7,3 % au premier trimestre de 2020 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse des autres charges découlant essentiellement des pertes nettes liées à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, contrebalancée en partie par la hausse du BAIIA ajusté et la diminution de l'impôt sur le résultat.

2.6 BAIIA ajusté

BCE

BAIIA ajusté

(en millions de dollars)



| | T1 2020 | T1 2019 | VARIATION (\$) | % DE VARIATION |
|-------------------------------------|--------------|--------------|----------------|----------------|
| Services sans fil de Bell | 928 | 892 | 36 | 4,0 % |
| Services sur fil de Bell | 1 359 | 1 352 | 7 | 0,5 % |
| Bell Média | 155 | 165 | (10) | (6,1)% |
| Total du BAIIA ajusté de BCE | 2 442 | 2 409 | 33 | 1,4 % |

BCE

Le BAIIA ajusté de BCE a augmenté de 1,4 % au T1 2020 par rapport au T1 2019 malgré l'incidence défavorable de la pandémie de COVID-19 en raison de la croissance de 4,0 % dans le secteur Services sans fil de Bell et de 0,5 % dans le secteur Services sur fil de Bell, contrée en partie par un recul de 6,1 % dans le secteur Bell Média. La croissance du BAIIA ajusté est attribuable à la diminution des charges d'exploitation d'un exercice à l'autre, partiellement neutralisée par la diminution des produits des activités ordinaires. Ainsi, la marge du BAIIA ajusté s'est établie à 43,0 % pour le T1 2020, en hausse de 1,0 point par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui découle principalement de la diminution des subventions liées aux appareils mobiles et de la proportion moins importante des ventes de produits sur fil générant de faibles marges par rapport au total de nos produits des activités ordinaires.

2.7 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres

2020

Les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres de 16 millions \$ pour le premier trimestre de 2020 comprennent :

- des coûts liés aux indemnités de départ de 8 millions \$ au titre des initiatives en matière de réduction de personnel;
- des coûts liés aux acquisitions et autres de 8 millions \$.

2019

Les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres de 24 millions \$ pour le premier trimestre de 2019 comprennent :

- des coûts liés aux indemnités de départ de 7 millions \$ au titre des initiatives en matière de réduction de personnel;
- des coûts liés aux acquisitions et autres de 17 millions \$.

2.8 Amortissements

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'amortissement des immobilisations corporelles pour le T1 2020 a diminué de 14 millions \$ par rapport au T1 2019, en raison de l'allongement de la durée d'utilité estimée de certains actifs par suite de notre processus d'examen annuel, en partie neutralisé par le volume accru d'immobilisations, car nous avons continué d'investir dans nos réseaux sans fil et à large bande ainsi que dans nos services de télé IP.

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'amortissement des immobilisations incorporelles pour le T1 2020 a augmenté de 13 millions \$ par rapport au T1 2019, en raison surtout du volume accru d'immobilisations.

2.9 Charges financières

CHARGES D'INTÉRÊTS

Les charges d'intérêts pour le T1 2020 ont diminué de 4 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement des taux d'intérêt moyens moins élevés, en partie contrebalancés par les niveaux d'endettement moyens plus élevés.

INTÉRÊTS LIÉS AUX OBLIGATIONS AU TITRE DES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Les intérêts liés à nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi sont fondés sur les conditions du marché au début de l'exercice. Le 1^{er} janvier 2020, le taux d'actualisation était de 3,1 %, comparativement à 3,8 % le 1^{er} janvier 2019.

Pour le premier trimestre de 2020, les charges d'intérêts sur l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi ont diminué de 4 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison du taux d'actualisation moins élevé et d'une diminution de l'obligation nette au titre des avantages postérieurs à l'emploi au début de l'exercice.

Les effets des changements des conditions de marché survenant au cours de l'exercice sont constatés dans les autres éléments du résultat global (AERG).

2.10 Autres (charges) produits

2020

Les autres charges de 55 millions \$ pour le premier trimestre de 2020 comprennent les pertes nettes liées à l'évaluation à la valeur de marché des dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres et les coûts liés au remboursement anticipé de la dette.

2019

Les autres produits de 101 millions \$ pour le premier trimestre de 2019 comprennent les profits nets liés à l'évaluation à la valeur de marché des dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres.

2.11 Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat pour le premier trimestre de 2020 a diminué de 48 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de la diminution du bénéfice imposable.

2.12 Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et BPA

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 680 millions \$ pour le premier trimestre de 2020 a diminué de 60 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des autres charges découlant principalement des pertes nettes liées à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, partiellement contrebalancée par la hausse du BAIIA ajusté et la diminution de l'impôt sur le résultat.

Le BPA de BCE, qui s'est établi à 0,75 \$ pour le T1 2020, a diminué de 0,07 \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Exclusion faite de l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des profits nets (pertes nettes) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des profits nets (pertes nettes) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette et des charges pour perte de valeur, déduction faite de l'impôt et des PNDPC, le bénéfice net ajusté du premier trimestre de 2020 s'est établi à 720 millions \$, soit 0,80 \$ par action ordinaire, comparativement à 692 millions \$, soit 0,77 \$ par action ordinaire, pour la période correspondante de l'exercice précédent.

3 Analyse des secteurs d'activité

3.1 Services sans fil de Bell

PRINCIPAUX FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOS ACTIVITÉS

PARTENARIAT 5G AVEC NOKIA CORPORATION (NOKIA)

Dans le cadre de notre stratégie de réseau mobile 5G, nous avons annoncé notre première entente d'approvisionnement en équipement pour réseau 5G avec Nokia, un partenaire de longue date, le 6 février 2020. Dans le cadre de nos activités de préparation à la technologie mobile 5G, nous continuerons d'améliorer les vitesses d'accès, la capacité et la couverture 5G, suivant l'élargissement plus tard cette année du spectre de fréquences pour les services sans fil nécessaire pour le réseau 5G, ce qui comprend la bande de 3,5 gigahertz, à la suite des ventes aux enchères de spectre du gouvernement fédéral.

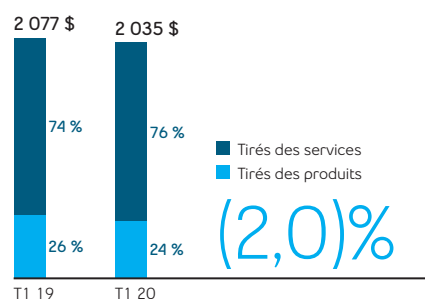
ANALYSE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

FAITS SAILLANTS DE LA PERFORMANCE AU T1 2020

Services sans fil de Bell

Produits

(en millions de dollars)

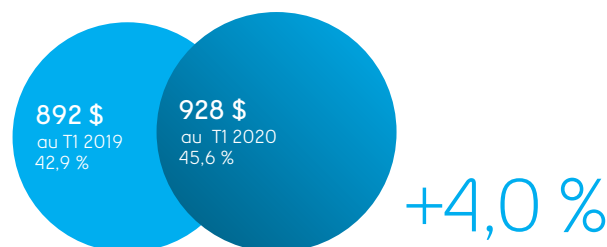


Services sans fil de Bell

BAlIA ajusté

(en millions de dollars)

(% de la marge du BAlIA ajusté)



Croissance totale des abonnés

+5,2 %

T1 2020 vs T1 2019

Activations nettes des services postpayés

23 650

au T1 2020

Pertes nettes des services prépayés

(4 055)

au T1 2020

Taux de désabonnement des services postpayés au T1 2020

0,97 %

amélioration de 0,10 pt vs T1 2019

Facturation moyenne par utilisateur (FMU) combinée⁽¹⁾ par mois

(2,7)%

T1 2020: 65,53 \$

T1 2019: 67,35 \$

(1) Au T1 2020, nous avons mis à jour la définition de la FMU pour inclure la facturation mensuelle liée aux créances sur financement d'appareils de clients sous contrat. En conséquence, nous avons retraité les chiffres sur la FMU présentés en 2019 à des fins de comparabilité. Se reporter à la section 7.2, Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés, du présent rapport de gestion pour la définition de la FMU.

RÉSULTATS DES SERVICES SANS FIL DE BELL

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

| | T1 2020 | T1 2019 | VARIATION (\$) | % DE VARIATION |
|---|--------------|--------------|----------------|----------------|
| Produits externes tirés des services | 1 535 | 1 528 | 7 | 0,5 % |
| Produits intersectoriels tirés des services | 12 | 12 | – | – |
| Total des produits d'exploitation tirés des services | 1 547 | 1 540 | 7 | 0,5 % |
| Produits externes tirés des produits | 487 | 536 | (49) | (9,1)% |
| Produits intersectoriels tirés des produits | 1 | 1 | – | – |
| Total des produits d'exploitation tirés des produits | 488 | 537 | (49) | (9,1)% |
| Total des produits tirés des Services sans fil de Bell | 2 035 | 2 077 | (42) | (2,0)% |

Les produits d'exploitation tirés des Services sans fil de Bell ont diminué de 2,0 % au T1 2020 comparativement au T1 2019, en raison de la diminution des produits d'exploitation tirés des produits, compensée en partie par la croissance des produits tirés des services postpayés et prépayés.

Les produits tirés des services ont augmenté de 0,5 % ce trimestre comparativement au T1 2019, en raison de :

- la croissance continue de notre clientèle d'abonnés des services postpayés et prépayés ainsi que de l'effet des augmentations de tarifs en 2019.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- la diminution des frais de dépassement de données attribuable à l'adoption plus généralisée par les abonnés de forfaits mensuels offrant une limite plus élevée d'utilisation des données;
- la modification de la composition des ventes d'appareils qui a donné lieu à une hausse de l'adoption de forfaits mensuels de plus faible valeur;
- la diminution des produits tirés des services d'itinérance sortante attribuable à la pandémie de COVID-19, en raison de la réduction des voyages d'abonnés et de l'annulation des frais d'itinérance.

Les produits d'exploitation tirés des produits ont diminué de 9,1 % pour le trimestre à l'étude comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la réduction du nombre de mises à niveau d'appareils et d'activations brutes attribuable au niveau d'activité moins élevé sur le marché attribuable aux fermetures temporaires des canaux de distribution au détail découlant de la pandémie de COVID-19, facteurs contrebalancés en partie par les rabais moins généreux et les prix plus élevés des combinés.

COÛTS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

| | T1 2020 | T1 2019 | VARIATION (\$) | % DE VARIATION |
|-------------------------------------|---------------|---------------|----------------|----------------|
| Coûts d'exploitation | (1 107) | (1 185) | 78 | 6,6 % |
| BAIIA ajusté | 928 | 892 | 36 | 4,0 % |
| Marge du BAIIA ajusté totale | 45,6 % | 42,9 % | | 2,7 pts |

Les coûts d'exploitation des Services sans fil de Bell ont diminué de 6,6 % au T1 2020 comparativement au T1 2019, en raison :

- de la diminution du coût des produits vendus attribuable à la réduction des ventes d'appareils découlant principalement de la pandémie de COVID-19 ainsi qu'aux remises de fournisseurs plus importantes.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- l'augmentation des coûts d'exploitation des réseaux attribuable à l'accroissement de la capacité des réseaux et à la préparation en vue du lancement de notre réseau 5G.

Le BAIIA ajusté des Services sans fil de Bell a augmenté de 4,0 % au T1 2020 comparativement au T1 2019, en raison principalement de la diminution des coûts d'exploitation et de l'effet de la progression des produits tirés des services. La marge du BAIIA ajusté, en fonction des produits d'exploitation tirés des services sans fil, a augmenté pour atteindre 45,6 % pour le trimestre à l'étude, contre 42,9 % pour le T1 2019, en raison de la diminution des subventions liées aux appareils découlant en partie de l'adoption plus généralisée du financement d'appareils et de l'effet des produits tirés des services.

DONNÉES OPÉRATIONNELLES DES SERVICES SANS FIL DE BELL

| | T1 2020 | T1 2019 | VARIATION | % DE VARIATION |
|--|-----------|-----------|-----------|----------------|
| FMU combinée (\$/mois) ⁽¹⁾ | 65,53 | 67,35 | (1,82) | (2,7)% |
| Activations brutes | 406 419 | 410 301 | (3 882) | (0,9)% |
| Services postpayés | 282 412 | 320 558 | (38 146) | (11,9)% |
| Services prépayés | 124 007 | 89 743 | 34 264 | 38,2 % |
| Activations (pertes) nettes | 19 595 | 38 282 | (18 687) | (48,8)% |
| Services postpayés | 23 650 | 50 204 | (26 554) | (52,9)% |
| Services prépayés | (4 055) | (11 922) | 7 867 | 66,0 % |
| Taux de désabonnement combiné (%) (moyen par mois) | 1,30 % | 1,31 % | | 0,01 pt |
| Services postpayés | 0,97 % | 1,07 % | | 0,10 pt |
| Services prépayés | 5,03 % | 4,49 % | | (0,54) pt |
| Abonnés | 9 977 557 | 9 480 835 | 496 722 | 5,2 % |
| Services postpayés | 9 183 590 | 8 808 189 | 375 401 | 4,3 % |
| Services prépayés | 793 967 | 672 646 | 121 321 | 18,0 % |

(1) Au T1 2020, nous avons mis à jour la définition de la FMU pour inclure la facturation mensuelle liée aux créances sur financement d'appareils de clients sous contrat. En conséquence, nous avons retraité les chiffres sur la FMU présentés en 2019 à des fins de comparabilité. Se reporter à la section 7.2, Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés, du présent rapport de gestion pour la définition de la FMU.

Le FMU combinée, qui s'est établie à 65,53 \$, a diminué de 2,7 % au T1 2020 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de ce qui suit :

- la diminution des frais de dépassement de données attribuable à l'adoption plus généralisée par les abonnés de forfaits mensuels offrant une limite plus élevée d'utilisation des données;
- la modification de la composition des ventes d'appareils qui a donné lieu à une hausse de l'adoption de forfaits mensuels de plus faible valeur;
- la diminution des produits tirés des services d'itinérance attribuable à une réduction des voyages et à l'annulation des frais d'itinérance qui a découlé de la pandémie de COVID-19;
- l'effet dilutif découlant de la croissance continue du nombre d'abonnés du service prépayé stimulée notamment par Lucky Mobile, notre service mobile prépayé à faible coût.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- la situation favorable d'un exercice à l'autre attribuable à la facturation mensuelle liée aux programmes de financement d'appareils lancés en juillet 2019;
- l'effet des augmentations des tarifs en 2019.

Le total des activations brutes dans le sans-fil a diminué de 0,9 % au T1 2020 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la diminution du nombre d'activations brutes de services postpayés, contrebalancée en partie par l'augmentation du nombre d'activations brutes de services prépayés.

- Les activations brutes de services postpayés ont diminué de 11,9 % pour le trimestre considéré par rapport au T1 2019, en raison du niveau d'activité moins élevé sur le marché qui s'explique par la fermeture temporaire des canaux de distribution au détail et des perturbations dans les centres d'appels découlant de la pandémie de COVID-19, facteurs partiellement contrebalancés par l'augmentation des activations assorties de financement d'appareil et le plus grand nombre d'ajouts d'un exercice à l'autre découlant de notre contrat avec Services partagés Canada en raison de la demande accrue de capacité de télétravail attribuable à la pandémie de COVID-19;
- Les activations brutes de services prépayés ont augmenté de 38,2 % au T1 2020 comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la croissance continue de Lucky Mobile et des retombées positives de l'entente de commercialisation conclue à l'échelle nationale avec Dollarama, dont les magasins sont demeurés ouverts durant la pandémie de COVID-19.

Le taux de désabonnement combiné dans le sans-fil de 1,30 % a diminué de 0,01 point au T1 2020 comparativement au T1 2019.

- Le taux de désabonnement des services postpayés de 0,97 % a diminué de 0,10 point pour le trimestre à l'étude comparativement au T1 2019, en raison du plus petit nombre de désactivations découlant du niveau d'activité réduit sur le marché, qui s'explique par la fermeture temporaire des magasins découlant de la pandémie de COVID-19. Cette diminution reflète aussi nos investissements continus dans la fidélisation de la clientèle et les vitesses des réseaux.
- Le taux de désabonnement des services prépayés de 5,03 % a augmenté de 0,54 point pour le trimestre à l'étude par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'intensification de la concurrence sur le marché des services mobiles économiques.

Les activations nettes ont reculé de 48,8 % au T1 2020 par rapport au T1 2019, en raison de la diminution du nombre d'activations nettes d'abonnés des services postpayés, atténuée par la diminution des pertes nettes d'abonnés des services prépayés.

- Les activations nettes de services postpayés ont diminué de 52,9 % au T1 2020 par rapport au T1 2019, en raison de la diminution du nombre d'activations brutes, contrebalancée en partie par le nombre moindre de désactivations d'abonnés.
- Les pertes nettes d'abonnés des services prépayés ont diminué de 66,0 % pour le trimestre à l'étude par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation du nombre d'activations brutes, atténuée par le nombre plus élevé de désactivations d'abonnés.

La clientèle des services sans fil au 31 mars 2020 totalisait 9 977 557 abonnés, en hausse de 5,2 % par rapport à 9 480 835 abonnés à la fin du T1 2019, ce qui comprend 9 183 590 abonnés des services postpayés et 793 967 abonnés des services prépayés, soit des augmentations respectives de 4,3 % et de 18,0 % d'un exercice à l'autre. À la fin du T1 2020, la proportion des abonnés des Services sans fil de Bell ayant choisi nos services postpayés s'établissait à 92 %, en baisse de 1 point d'un exercice à l'autre.

3.2 Services sur fil de Bell

PRINCIPAUX FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOS ACTIVITÉS

INVESTISSEMENT DANS L'INFRASTRUCTURE NUMÉRIQUE DE HAMILTON

Le 23 janvier 2020, Bell a annoncé un investissement de quelque 400 millions \$ visant à étendre l'accès au service Internet à large bande dans les zones urbaines et rurales de Hamilton, ce qui représente le plus important investissement dans l'infrastructure numérique jamais réalisé dans l'histoire de la ville. Au cours des cinq prochaines années, Bell prévoit fournir des connexions directes au réseau de fibre optique à plus de 200 000 foyers et entreprises dans toute la ville. Le réseau offrira aux abonnés l'accès à des vitesses de transmission pouvant atteindre 1,5 gigabit par seconde, les vitesses Internet résidentielles les plus rapides au Canada. En plus d'un réseau de première qualité pour le milieu des affaires de la ville, le projet de Bell prévoit également l'expansion du service Internet résidentiel sans fil haute vitesse de Bell à 8 000 foyers des zones rurales de Hamilton. Le réseau sera composé en majorité de fibre optique souterraine, et de la fibre optique sera ajoutée sur les poteaux de téléphone de Bell et sur d'autres poteaux de services publics.

CONSTRUCTION DE L'INFRASTRUCTURE DE FIBRE OPTIQUE À WINNIPEG

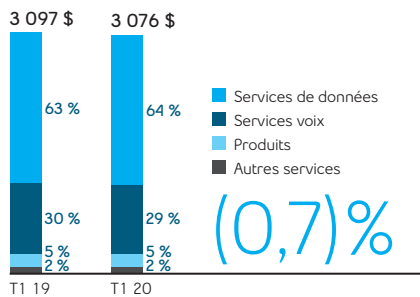
Le 2 mars 2020, dans le cadre de son plan d'investissement de 1 milliard \$ pour le Manitoba, Bell a annoncé un investissement de quelque 400 millions \$ visant l'installation d'un réseau de fibre à large bande jusqu'aux locaux de l'abonné (FTTP) à Winnipeg qui offrira des connexions directes au réseau de fibre optique à environ 275 000 foyers et emplacements commerciaux dans la ville. Entièrement financé par Bell, le projet de fibre optique donnera aux résidents de Winnipeg accès aux services de pointe commercialisés sous notre marque Bell MTS, comme les services Internet Fibe Gigabit, Wi-Fi Partout chez vous et Télé Fibe, ainsi qu'aux futures technologies avancées que permettront les vitesses de transmission et la capacité élevées des connexions par fibre optique. Bell estime que le projet à Winnipeg créera plus de 1 100 emplois directs et indirects à Winnipeg et ailleurs au Manitoba, en plus de générer de nouvelles activités économiques d'une valeur de 900 millions \$. Bell collabore étroitement avec Manitoba Hydro et la Ville de Winnipeg pour assurer l'efficacité maximale des travaux de construction, qui mettront à profit des techniques d'installation novatrices et du matériel à la fine pointe afin de réduire au minimum les dérangements pour les résidents et les entreprises.

ANALYSE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

FAITS SAILLANTS DE LA PERFORMANCE AU T1 2020

Services sur fil de Bell Produits

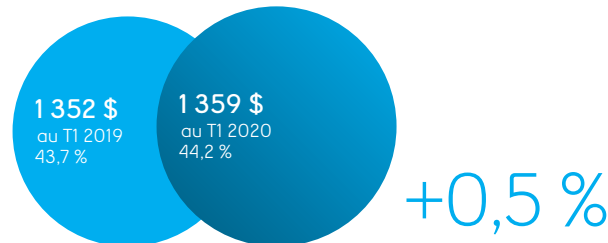
(en millions de dollars)



Services sur fil de Bell BAIIA ajusté

(en millions de dollars)

(% de la marge du BAIIA ajusté)



Internet haute vitesse de détail

+3,9 %

Croissance des abonnés
T1 2020 vs T1 2019

Internet haute vitesse de détail

22 595

Total des activations nettes d'abonnés
au T1 2020

Télé de détail

(0,4) %

Diminution des abonnés
T1 2020 vs T1 2019

Services de télé IP de détail

2 852

Total des activations nettes d'abonnés
au T1 2020

Abonnés des SAR résidentiels de détail

(8,9) %

Diminution des abonnés
au T1 2020

RÉSULTATS DES SERVICES SUR FIL DE BELL

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

| | T1 2020 | T1 2019 | VARIATION (\$) | % DE VARIATION |
|--|--------------|--------------|----------------|----------------|
| Services de données | 1 931 | 1 911 | 20 | 1,0 % |
| Tirés des services voix | 872 | 907 | (35) | (3,9)% |
| Tirés d'autres services | 62 | 59 | 3 | 5,1 % |
| Total des produits externes tirés des services | 2 865 | 2 877 | (12) | (0,4)% |
| Produits intersectoriels tirés des services | 76 | 67 | 9 | 13,4 % |
| Total des produits d'exploitation tirés des services | 2 941 | 2 944 | (3) | (0,1)% |
| Services de données | 123 | 142 | (19) | (13,4)% |
| Équipements et autres | 12 | 11 | 1 | 9,1 % |
| Total des produits externes tirés des produits | 135 | 153 | (18) | (11,8)% |
| Produits intersectoriels tirés des produits | – | – | – | – |
| Total des produits d'exploitation tirés des produits | 135 | 153 | (18) | (11,8)% |
| Total des produits tirés des Services sur fil de Bell | 3 076 | 3 097 | (21) | (0,7)% |

Les produits d'exploitation tirés des Services sur fil de Bell ont diminué de 0,7 % au T1 2020 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, l'érosion continue des produits tirés des services voix et le recul d'un exercice à l'autre des produits d'exploitation tirés des produits ayant plus que neutralisé la progression des produits tirés des services de données.

Les produits d'exploitation tirés des services des Services sur fil de Bell sont demeurés essentiellement stables d'un exercice à l'autre, ayant diminué de 0,1 % au T1 2020 par rapport à l'exercice précédent.

• Les produits tirés des services de données ont augmenté de 1,0 % au T1 2020 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de :

- la croissance de la clientèle d'abonnés des services Internet et de télé IP de détail combinée à l'effet des modifications des prix.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- les rabais plus généreux consentis pour l'acquisition d'abonnés et la fidélisation de la clientèle et sur les forfaits de services résidentiels;
- la baisse continue de notre clientèle d'abonnés du service de télé par satellite;
- l'érosion continue des services de données traditionnels.

• Les produits tirés des services voix ont diminué de 3,9 % au T1 2020 par rapport au T1 2019, en raison de :

- l'érosion continue au chapitre des SAR en raison de la substitution technologique en faveur des services sans fil et Internet;
- l'utilisation moindre des services interurbains traditionnels, tant par les clients résidentiels que par les clients d'affaires;
- la conversion des grandes entreprises clientes aux services de données sur protocole Internet (IP).

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- l'effet des modifications des prix;
- l'utilisation accrue des services de téléconférence par les clients d'affaires en raison du plus grand nombre d'employés en télétravail à cause de la pandémie de COVID-19;
- l'augmentation des ventes de minutes de conversations interurbaines internationales.

Les produits d'exploitation tirés des produits des Services sur fil de Bell ont diminué de 11,8 % au T1 2020 comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique par les ventes importantes au T1 2019 principalement dans le secteur public et l'incidence des retards de fournisseurs au chapitre des achats de matériel au cours du trimestre à l'étude à cause de la pandémie de COVID-19.

COÛTS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

| | T1 2020 | T1 2019 | VARIATION (\$) | % DE VARIATION |
|-----------------------|---------|---------|----------------|----------------|
| Coûts d'exploitation | (1 717) | (1 745) | 28 | 1,6 % |
| BAIIA ajusté | 1 359 | 1 352 | 7 | 0,5 % |
| Marge du BAIIA ajusté | 44,2 % | 43,7 % | | 0,5 pt |

Les coûts d'exploitation des Services sur fil de Bell ont diminué de 1,6 % au T1 2020 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de ce qui suit :

- la diminution du coût des produits vendus attribuable à la baisse des ventes de produits;
- la baisse des coûts de la main-d'œuvre attribuable à la réduction de personnel, aux initiatives liées à la productivité, aux économies réalisées sur les contrats avec les fournisseurs et à la diminution des volumes d'appels dans les centres de service à la clientèle;
- la baisse des coûts relatifs à la programmation et au contenu qui s'explique essentiellement par le plus petit nombre d'abonnés;
- la diminution des frais de publicité.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- la hausse des coûts liés à la pandémie de COVID-19, principalement l'achat d'EPI pour les techniciens des Services extérieurs ainsi que l'accroissement du nettoyage de bâtiments et des fournitures;
- la hausse de la charge de retraite reflétant l'augmentation des coûts liés aux prestations définies attribuable au taux d'actualisation moins élevé;
- l'augmentation des paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications découlant de la hausse des ventes de minutes de conversations interurbaines internationales de gros.

Le BAIIA ajusté des Services sur fil de Bell a augmenté de 0,5 % au T1 2020 comparativement au T1 2019 en raison de la baisse des charges d'exploitation, atténuée par la baisse des produits des activités ordinaires d'un exercice à l'autre. La marge du BAIIA ajusté a augmenté pour s'établir à 44,2 % au T1 2020, comparativement à 43,7 % au T1 2019, ce qui reflète la réduction des ventes de produits générant de faibles marges.

DONNÉES OPÉRATIONNELLES DES SERVICES SUR FIL DE BELL

SERVICES DE DONNÉES

Internet haute vitesse de détail

| | T1 2020 | T1 2019 | VARIATION | % DE VARIATION |
|---|-----------|-----------|-----------|----------------|
| Activations nettes des services de détail | 22 595 | 22 671 | (76) | (0,3)% |
| Abonnés des services de détail | 3 578 196 | 3 442 411 | 135 785 | 3,9 % |

Les activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail sont demeurées essentiellement stables au T1 2020 par rapport au T1 2019, ayant diminué de 0,3 %, la baisse des activations nettes des services commerciaux de détail, qui reflètent la fermeture temporaire de petites entreprises à cause de la pandémie de COVID-19, ayant été essentiellement neutralisées par l'augmentation du nombre d'activations nettes d'abonnés des services résidentiels de détail. La hausse du nombre d'activations nettes d'abonnés des services résidentiels de détail rend compte de l'augmentation des activations dans la zone de couverture en expansion de notre réseau sans fil fixe jusqu'aux locaux de l'abonné (WTPP) et de notre réseau FTTP ainsi que du plus petit nombre de désactivations pendant la pandémie de COVID-19.

La clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail au 31 mars 2020 totalisait 3 578 196 abonnés, en hausse de 3,9 % par rapport à la fin du T1 2019.

Télé de détail

| | T1 2020 | T1 2019 | VARIATION | % DE VARIATION |
|--|-----------|-----------|-----------|----------------|
| (Pertes) activations nettes d'abonnés des services de détail | (18 555) | (1 560) | (16 995) | n.s. |
| Services de télé IP | 2 852 | 20 916 | (18 064) | (86,4)% |
| Service de télé par satellite | (21 407) | (22 476) | 1 069 | 4,8 % |
| Total d'abonnés des services de détail | 2 753 909 | 2 764 851 | (10 942) | (0,4)% |
| Services de télé IP | 1 770 034 | 1 696 622 | 73 412 | 4,3 % |
| Service de télé par satellite | 983 875 | 1 068 229 | (84 354) | (7,9)% |

n.s. : non significatif

Les activations nettes d'abonnés des services de télé IP de détail ont reculé de 86,4 % au T1 2020 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui découle des offres accrocheuses lancées par nos concurrents dans la câblodistribution au cours de la première moitié du trimestre, du niveau de saturation des marchés du service Télé Fibe et Alt Télé, du ralentissement de l'expansion de la zone de couverture du service et de l'accélération de la substitution des services de télé généraliste par des services de contournement. De plus, la pandémie de COVID-19 a entraîné une diminution des activations d'un exercice à l'autre en raison de la réduction des offres promotionnelles, de la fermeture temporaire des canaux de distribution au détail et de l'incidence défavorable du report ou de l'annulation d'événements sportifs.

Les pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite de détail ont diminué de 4,8 % d'un exercice à l'autre par rapport au T1 2019, ce qui est attribuable à la réduction du nombre de désactivations reflétant le fait que notre clientèle est constituée d'abonnés dont le profil et la localisation géographique font en sorte de favoriser le service de télé par satellite.

Le nombre total de pertes nettes d'abonnés des services de télé de détail (télé IP et télé par satellite réunis) a augmenté de 16 995 au T1 2020 par rapport au T1 2019, par suite de la diminution des activations nettes d'abonnés des services de télé IP, atténuée par la diminution des pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite.

Les abonnés des services de télé IP de détail totalisaient 1 770 034 au 31 mars 2020, en hausse de 4,3 % comparativement à 1 696 622 à la fin du T1 2019.

Les abonnés du service de télé par satellite de détail totalisaient 983 875 au 31 mars 2020, en baisse de 7,9 % comparativement à 1 068 229 à la fin du T1 2019.

Le nombre total d'abonnés des services de télé de détail (télé IP et télé par satellite réunis) s'établissait à 2 753 909 au 31 mars 2020, en baisse de 0,4 % comparativement à 2 764 851 à la fin du T1 2019.

VOIX

| | T1 2020 | T1 2019 | VARIATION | % DE VARIATION |
|--|-----------|-----------|-----------|----------------|
| Pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels de détail | (61 595) | (66 779) | 5 184 | 7,8 % |
| Abonnés des SAR résidentiels de détail | 2 635 888 | 2 894 029 | (258 141) | (8,9)% |

Les pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels de détail ont diminué de 7,8 % au T1 2020 par rapport au T1 2019, en raison du plus petit nombre d'abonnés dont les offres promotionnelles ont pris fin et de la diminution des désactivations pendant la pandémie de COVID-19. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la substitution technologique continue en faveur des services sans fil et Internet.

Les abonnés des SAR résidentiels de détail au 31 mars 2020 ont diminué de 8,9 % par rapport à la fin du T1 2019 pour s'établir à 2 635 888. Il s'agit d'une hausse par rapport au taux d'érosion de 8,5 % enregistré pour la période correspondante de 2019, qui découle principalement de la substitution technologique plus soutenue en faveur des services sans fil et Internet.

3.3 Bell Média

PRINCIPAUX FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOS ACTIVITÉS

PARTENARIAT EXCLUSIF AU CANADA AVEC QUIBI

Le 5 mars 2020, Bell est devenue le premier partenaire canadien de Quibi, une plateforme vidéo mobile conçue pour permettre le visionnement facile en déplacement, ce qui offre aux principaux studios et talents créatifs d'aujourd'hui une toute nouvelle façon de raconter des histoires originales. Bell Média est le fournisseur canadien exclusif de nouvelles et de sports pour cette plateforme axée sur la mobilité, qui a été lancée au Canada le 6 avril. CTV News, principal organe de nouvelles au Canada, produit des bulletins de nouvelles quotidiens qui présentent les dernières nouvelles et les manchettes du jour et qui sont diffusés en continu sur Quibi matin et soir les jours de semaine et le matin en fin de semaine. TSN, chef de file des sports au Canada et premier réseau de sports au pays, produit des bulletins sportifs quotidiens qui sont diffusés en continu tous les matins, 7 jours sur 7. Bell commercialise Quibi auprès des Canadiens par l'intermédiaire des canaux de commercialisation de Bell Média et de Bell Mobilité inc.

PROLONGATION PLURIANNUELLE DE L'ENTENTE SUR LES DROITS DE DIFFUSION AVEC LA FORMULE 1 (F1)

Le 2 mars 2020, TSN, RDS et la F1 ont annoncé une nouvelle prolongation pluriannuelle de l'entente sur les droits de diffusion qui garantit que les réseaux de sports de Bell Média continueront de présenter la F1 au Canada jusqu'à la saison 2024. TSN et RDS continueront de diffuser toutes les courses de F1, de même que les séances de qualification, les entraînements et les rediffusions. Cela englobe notamment la couverture exclusive du Grand Prix du Canada, l'événement de sport motorisé en sol canadien le plus regardé. La nouvelle entente donne accès aux abonnés de TSN et de RDS à une multitude de flux en direct de la F1 accessibles simultanément sur les plateformes numériques des réseaux, dont le lecteur Multiplex sur TSN.ca et RDS.ca, et au moyen des applications de TSN et de RDS.

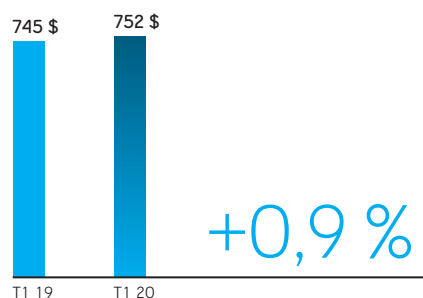
PROLONGATION DU PARTENARIAT DE DIFFUSION AVEC CURLING CANADA

Le 22 février 2020, TSN, RDS et Curling Canada ont annoncé que les réseaux de sports de Bell Média continueront d'être les diffuseurs exclusifs, en anglais et en français, des matchs de la Saison des champions de Curling Canada pour huit années de plus. L'entente, qui englobe les droits de diffusion et les droits numériques, entre en vigueur pour la saison 2020-2021 et se poursuivra jusqu'à la saison 2027-2028. TSN a commencé à diffuser des matchs de curling en 1984 et il est le diffuseur exclusif des matchs de la Saison des champions depuis 2006.

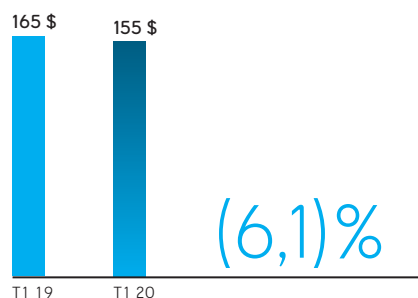
ANALYSE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

FAITS SAILLANTS DE LA PERFORMANCE AU T1 2020

Bell Média
Produits
(en millions de dollars)



Bell Média
BAIIA ajusté
(en millions de dollars)



RÉSULTATS DE BELL MÉDIA

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

| | T1 2020 | T1 2019 | VARIATION (\$) | % DE VARIATION |
|--|---------|---------|----------------|----------------|
| Total des produits externes | 658 | 640 | 18 | 2,8 % |
| Produits intersectoriels | 94 | 105 | (11) | (10,5) % |
| Total des produits tirés de Bell Média | 752 | 745 | 7 | 0,9 % |

Les produits d'exploitation de Bell Média ont augmenté de 0,9 % pour le T1 2020 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, par suite de l'augmentation des produits tirés des frais d'abonnement, contrebalancée en partie par la baisse des produits tirés de la publicité.

- Les produits tirés des frais d'abonnement ont augmenté au T1 2020 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la croissance continue de Crave, notre service de télé payante en continu, alimentée par l'augmentation de la clientèle d'abonnés. L'incidence favorable des renouvellements de contrats avec des entreprises de distribution de radiodiffusion a également contribué à la croissance des produits tirés des frais d'abonnement.
- Les produits tirés de la publicité ont diminué au T1 2020 par rapport au T1 2019, en raison principalement de ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de la pandémie de COVID-19 sur toutes nos plateformes publicitaires durant la deuxième moitié de mars, qui a entraîné des annulations par les clients en raison des fermetures temporaires d'entreprises et des annulations et reports d'événements sportifs;
 - la baisse des produits tirés de la publicité à la télé généraliste découlant du glissement continu des dépenses des clients vers les plateformes numériques et par contournement;
 - la faiblesse continue du marché de la radio.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- le retour de la substitution simultanée pour la diffusion du Super Bowl LIV en février 2020, après la décision de la Cour suprême du Canada d'annuler la décision du CRTC interdisant la substitution simultanée pendant le Super Bowl;
- la hausse des produits tirés de la publicité à la télé spécialisée attribuable aux émissions de divertissement et de sports pendant les deux premiers mois du trimestre en raison des cotes d'écoute élevées.

COÛTS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

| | T1 2020 | T1 2019 | VARIATION (\$) | % DE VARIATION |
|-----------------------|---------|---------|----------------|----------------|
| Coûts d'exploitation | (597) | (580) | (17) | (2,9)% |
| BAIIA ajusté | 155 | 165 | (10) | (6,1)% |
| Marge du BAIIA ajusté | 20,6 % | 22,1 % | | (1,5) pt |

Les produits d'exploitation de Bell Média ont augmenté de 2,9 % au T1 2020 par rapport au T1 2019, surtout en raison de ce qui suit :

- les investissements continus dans le contenu de notre service Crave;
- l'augmentation des coûts pour les droits de diffusion d'événements sportifs découlant de la diffusion du Super Bowl.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- les économies au titre de la programmation et de la production attribuables aux reports et aux annulations causés par la pandémie de COVID-19.

Le BAIIA ajusté de Bell Média a diminué de 6,1 % au T1 2020 par rapport au T1 de l'exercice précédent, en raison de la hausse des coûts d'exploitation atténuée par l'augmentation des produits des activités ordinaires.

4 Gestion financière et des capitaux

La présente rubrique vous indique comment nous gérons notre encaisse et nos sources de financement afin de déployer notre stratégie et de produire des résultats financiers. Elle présente une analyse de notre situation financière, de nos flux de trésorerie et de notre liquidité sur une base consolidée.

4.1 Dette nette ⁽¹⁾

| | 31 MARS 2020 | 31 DÉCEMBRE 2019 | VARIATION (\$) | % DE VARIATION |
|---|---------------|------------------|----------------|----------------|
| Dette à court terme | 4 209 | 3 881 | 328 | 8,5 % |
| Dette à long terme | 25 513 | 22 415 | 3 098 | 13,8 % |
| Actions privilégiées ⁽²⁾ | 2 002 | 2 002 | – | – |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | (2 679) | (145) | (2 534) | n.s. |
| Dette nette | 29 045 | 28 153 | 892 | 3,2 % |

n.s. : non significatif

(1) La dette nette est une mesure financière non définie par les PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'elle puisse être comparée avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 7.2, Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés – Dette nette, du présent rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires, y compris un rapprochement avec la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus comparable.

(2) Une proportion de 50 % des actions privilégiées en circulation représentant 4 004 millions \$ en 2020 et en 2019 sont classées en tant que dettes afin de respecter la méthode de traitement employée par certaines agences de notation.

L'augmentation de 3 426 millions \$ de la dette totale, qui comprend la dette à court terme et la dette à long terme, s'explique par :

- les emprunts de 1,1 milliard \$ US (1 544 millions \$ CA) de Bell Canada aux termes de sa facilité de crédit renouvelable engagée;
- l'émission par Bell Canada de débentures MTN, série M-47 et série M-51, d'un montant en capital total de 1 milliard \$ et de 750 millions \$ en dollars canadiens, respectivement;
- l'augmentation nette de 462 millions \$ de l'écart de change sur la dette en dollars américains couverte, les obligations locatives et d'autres dettes;
- l'augmentation des créances clients titrisées de 400 millions \$.

Cette augmentation a été partiellement compensée par :

- le remboursement anticipé des débentures MTN, série M-24, d'un montant en capital total de 500 millions \$;
- la diminution de nos effets à payer (déduction faite des émissions) de 230 millions \$.

L'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 2 534 millions \$ découle principalement :

- des émissions de titres d'emprunt de 2 740 millions \$ (déduction faite des remboursements);
- des flux de trésorerie disponibles de 627 millions \$.

Cette augmentation a été partiellement compensée par :

- les dividendes de 716 millions \$ payés sur les actions ordinaires de BCE;
- un montant de 94 millions \$ payé pour l'achat sur le marché libre d'actions ordinaires de BCE en vue du règlement de paiements fondés sur des actions.

4.2 Données liées aux actions en circulation

| ACTIONS ORDINAIRES EN CIRCULATION | NOMBRE D'ACTIONS |
|--|------------------|
| En circulation au 1 ^{er} janvier 2020 | 903 908 182 |
| Actions émises en vertu d'un régime d'options sur actions des employés | 419 546 |
| En circulation au 31 mars 2020 | 904 327 728 |

| OPTIONS SUR ACTIONS EN COURS | NOMBRE D'OPTIONS | PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ (\$) |
|--|------------------|------------------------------------|
| En cours au 1 ^{er} janvier 2020 | 12 825 541 | 57 |
| Attribuées | 3 397 080 | 65 |
| Exercées ⁽¹⁾ | (419 546) | 53 |
| En cours au 31 mars 2020 | 15 803 075 | 59 |
| Exercibles au 31 mars 2020 | 5 299 256 | 58 |

(1) Le prix d'exercice moyen pondéré par action était de 64 \$ pour les options exercées au cours du trimestre clos le 31 mars 2020.

4.3 Flux de trésorerie

| | T1 2020 | T1 2019 | VARIATION (\$) | % DE VARIATION |
|---|--------------|---------|----------------|----------------|
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | 1 451 | 1 516 | (65) | (4,3)% |
| Dépenses d'investissement | (783) | (850) | 67 | 7,9 % |
| Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées | (36) | (26) | (10) | (38,5)% |
| Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle | (14) | (27) | 13 | 48,1 % |
| Coûts liés aux acquisitions et autres payés | 9 | 29 | (20) | (69,0)% |
| Flux de trésorerie disponibles | 627 | 642 | (15) | (2,3)% |
| Coûts liés aux acquisitions et autres payés | (9) | (29) | 20 | 69,0 % |
| Autres activités d'investissement | (7) | (24) | 17 | 70,8 % |
| Émission nette d'instruments d'emprunt | 2 740 | 394 | 2 346 | n.s. |
| Émission d'actions ordinaires | 22 | 20 | 2 | 10,0 % |
| Achat d'actions pour le règlement de paiements fondés sur des actions | (94) | (76) | (18) | (23,7)% |
| Dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires | (716) | (678) | (38) | (5,6)% |
| Autres activités de financement | (29) | (6) | (23) | n.s. |
| Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | 2 534 | 243 | 2 291 | n.s. |

n.s. : non significatif

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION ET FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du premier trimestre de 2020 ont diminué de 65 millions \$ par rapport au T1 2019, du fait principalement de l'augmentation des paiements d'intérêts et de la réduction des rentrées de trésorerie provenant du fonds de roulement imputable en partie au ralentissement des recouvrements lié à la COVID-19, facteurs contrebalancés en partie par les paiements d'impôt retardés par suite des mesures d'allègement consenties par les gouvernements en réponse à la COVID-19, le BAIIA ajusté plus élevé et la diminution des paiements au titre des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres.

Les flux de trésorerie disponibles au T1 2020 ont diminué de 15 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout du fait de la diminution des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des coûts liés aux acquisitions et autres payés, en partie contrebalancée par la diminution des dépenses d'investissement.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

| | T1 2020 | T1 2019 | VARIATION (\$) | % DE VARIATION |
|-------------------------------------|---------------|---------------|----------------|----------------|
| Services sans fil de Bell | 130 | 148 | 18 | 12,2 % |
| <i>Ratio d'intensité du capital</i> | <i>6,4 %</i> | <i>7,1 %</i> | | <i>0,7 pt</i> |
| Services sur fil de Bell | 628 | 677 | 49 | 7,2 % |
| <i>Ratio d'intensité du capital</i> | <i>20,4 %</i> | <i>21,9 %</i> | | <i>1,5 pt</i> |
| Bell Média | 25 | 25 | – | – |
| <i>Ratio d'intensité du capital</i> | <i>3,3 %</i> | <i>3,4 %</i> | | <i>0,1 pt</i> |
| BCE | 783 | 850 | 67 | 7,9 % |
| <i>Ratio d'intensité du capital</i> | <i>13,8 %</i> | <i>14,8 %</i> | | <i>1,0 pt</i> |

Les dépenses d'investissement de BCE ont totalisé 783 millions \$ pour le T1 2020, en baisse de 67 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les dépenses d'investissement en pourcentage des produits des activités ordinaires (ratio d'intensité du capital) ont aussi diminué pour le trimestre à l'étude, s'établissant à 13,8 %, contre 14,8 % pour le T1 2019. La diminution des dépenses d'investissement d'un exercice à l'autre est attribuable à la réduction des dépenses des secteurs Services sans fil de Bell et Services sur fil de Bell, comme suit :

- La diminution des dépenses d'investissement dans notre secteur des services sans-fil de 18 millions \$ au T1 2020 par rapport au T1 2019 est principalement attribuable au calendrier de nos dépenses. Nos dépenses d'investissement dans le sans-fil continuent d'être axées sur le déploiement du réseau évolution à long terme Advanced (LTE-A), l'expansion de la capacité, l'augmentation de la vitesse et de la qualité des réseaux ainsi que la préparation en cours pour le lancement de notre réseau 5G.
- La diminution des dépenses d'investissement dans notre secteur des services sur fil de 49 millions \$ au T1 2020 par rapport au T1 2019, qui s'explique surtout par le rythme plus lent de nos dépenses par rapport à l'exercice précédent. Nous avons continué d'investir dans le déploiement de notre réseau FTTP pour brancher un plus grand nombre de foyers et d'entreprises et de notre service fixe WTPP dans les collectivités rurales en Ontario et au Québec.

INSTRUMENTS D'EMPRUNT

2020

Au premier trimestre de 2020, nous avons émis des titres d'emprunt d'un montant de 2 740 millions \$, déduction faite des remboursements. Il s'agissait notamment des emprunts de 1,1 milliard \$ US (1 544 millions \$ CA) de Bell Canada aux termes de sa facilité de crédit renouvelable engagée, de l'émission de débentures MTN, série M-47 et série M-51, d'un montant en capital total de 1 milliard \$ et de 750 millions \$ en dollars canadiens, respectivement, et de l'augmentation des créances clients titrisées de 400 millions \$, facteurs neutralisés en partie par le remboursement anticipé des débentures MTN, série M-24, d'un montant en capital total de 500 millions \$, les remboursements (déduction faite des émissions) d'effets à payer de 230 millions \$ et les paiements nets de 224 millions \$ au titre des obligations locatives et d'autres dettes.

2019

Au premier trimestre de 2019, nous avons émis des titres d'emprunt d'un montant de 394 millions \$, déduction faite des remboursements. Il s'agissait notamment des émissions (déduction faite des remboursements) d'effets à payer de 567 millions \$, en partie contrebalancées par les paiements nets de 173 millions \$ au titre des obligations locatives et d'autres dettes.

DIVIDENDES EN TRÉSORERIE PAYÉS SUR ACTIONS ORDINAIRES

Au premier trimestre de 2020, les dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires ont augmenté de 38 millions \$ par rapport au T1 2019, en raison d'un dividende plus élevé payé au T1 2020, soit 0,7925 \$ par action ordinaire, comparativement à 0,7550 \$ par action ordinaire au T1 2019.

4.4 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, nous avons comptabilisé une augmentation au titre de nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et un profit, avant impôt, dans les AERG de 2 365 millions \$ attribuables au taux d'actualisation réel plus élevé de 4,2 % au 31 mars 2020, contre 3,1 % au 31 décembre 2019, en partie contrebalancé par le rendement moins élevé que prévu des actifs des régimes.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2019, nous avons comptabilisé une diminution au titre de nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et une perte, avant impôt, dans les AERG de 127 millions \$. Cette variation découle du taux d'actualisation réel moins élevé de 3,3 % au 31 mars 2019, contre 3,8 % au 31 décembre 2018, en partie contrebalancé par le rendement plus élevé que prévu des actifs des régimes en 2019.

4.5 Gestion des risques financiers

JUSTE VALEUR

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués au coût amorti dans les états consolidés de la situation financière.

| | CLASSEMENT | MÉTHODE D'ÉTABLISSEMENT DE LA JUSTE VALEUR | 31 MARS 2020 | | 31 DÉCEMBRE 2019 | |
|---|--|--|------------------|--------------|------------------|--------------|
| | | | VALEUR COMPTABLE | JUSTE VALEUR | VALEUR COMPTABLE | JUSTE VALEUR |
| Obligation au titre des avantages tangibles imposée par le CRTC | Dettes fournisseurs et autres passifs et autres passifs non courants | Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché | 21 | 21 | 29 | 29 |
| Obligation au titre du compte de report imposée par le CRTC | Dettes fournisseurs et autres passifs et autres passifs non courants | Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché | 82 | 86 | 82 | 85 |
| Titres d'emprunt et autres dettes | Dettes à court terme et dette à long terme | Prix de marché des titres d'emprunt | 21 690 | 23 485 | 18 653 | 20 905 |

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière.

| | CLASSEMENT | VALEUR COMPTABLE DE L'ACTIF (DU PASSIF) | JUSTE VALEUR | | |
|---|--|--|---|--|---|
| | | | PRIX DE MARCHÉ D'ACTIFS IDENTIQUES SUR DES MARCHÉS ACTIFS (NIVEAU 1) | DONNÉES OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 2) ⁽¹⁾ | DONNÉES D'ENTRÉE NON OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 3) ⁽²⁾ |
| 31 mars 2020 | | | | | |
| Placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées ⁽³⁾ | Autres actifs non courants | 126 | 2 | – | 124 |
| Instruments financiers dérivés | Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants | 1 018 | – | 1 018 | – |
| Passif financier lié à Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd. (MLSE) ⁽⁴⁾ | Dettes fournisseurs et autres passifs | (135) | – | – | (135) |
| Autres | Autres actifs et passifs non courants | 78 | 1 | 135 | (58) |
| 31 décembre 2019 | | | | | |
| Placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées ⁽³⁾ | Autres actifs non courants | 129 | 2 | – | 127 |
| Instruments financiers dérivés | Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants | 165 | – | 165 | – |
| Passif financier lié à MLSE ⁽⁴⁾ | Dettes fournisseurs et autres passifs | (135) | – | – | (135) |
| Autres | Autres actifs et passifs non courants | 71 | 1 | 128 | (58) |

(1) Données observables sur le marché, telles que les cours de l'action, les taux d'intérêt, la courbe des taux de swaps et les taux de change.

(2) Données d'entrée non observables sur le marché telles que les flux de trésorerie actualisés et les ratios cours/bénéfice. Une modification raisonnable de nos hypothèses n'entraînerait pas d'augmentation (de diminution) importante des instruments financiers classés dans le niveau 3.

(3) Les profits et pertes latents sont comptabilisés dans les AERG et les charges pour perte de valeur sont comptabilisées au poste Autres (charges) produits dans les états du résultat net.

(4) Représente l'obligation de BCE de racheter la participation de 9 % du Fonds Unitaire BCE (Fonds Unitaire) dans MLSE à un prix au moins équivalent au prix minimal convenu, advenant le cas où le Fonds Unitaire exercerait son option de vente. L'obligation de rachat est évaluée à la valeur de marché à chaque période de présentation de l'information financière, et le profit ou la perte est comptabilisé(e) au poste Autres (charges) produits dans les états consolidés du résultat net. L'option peut être exercée depuis 2017.

RISQUE DE CHANGE

Nous utilisons des contrats à terme, des options et des swaps de devises et de taux d'intérêt variables pour gérer le risque de change lié aux acquisitions et aux ventes prévues et à certains titres d'emprunt libellés en devises.

Au T1 2020, nous avons conclu des contrats de change à terme d'un montant notionnel de 1 102 millions \$ US (1 547 millions \$ CA) pour couvrir le risque de change associé aux montants prélevés sur nos facilités de crédit engagées de 4 milliards \$ CA. Le profit lié à la juste valeur de 16 millions \$ au titre de ces contrats de change à terme est comptabilisé aux postes *Autres actifs courants* et *Autres actifs non courants* dans les états consolidés de la situation financière et au poste *Autres (charges) produits* dans les états consolidés du résultat net. De plus, après la clôture du trimestre, nous avons conclu des contrats de change à terme d'un montant notionnel de 351 millions \$ US (492 millions \$ CA) pour couvrir le risque de change associé aux montants prélevés sur ces mêmes facilités de crédit.

Une dépréciation (appréciation) de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain aurait donné lieu à un profit (une perte) de 6 millions \$ (16 millions \$) comptabilisé(e) en résultat net au 31 mars 2020 et à un profit (une perte) de 236 millions \$ comptabilisé(e) au poste *Autres éléments du résultat global* au 31 mars 2020, toutes les autres variables restant constantes.

Une dépréciation (appréciation) de 10 % du dollar canadien par rapport au peso philippin aurait donné lieu à un profit (une perte) de 3 millions \$ comptabilisé(e) au poste *Autres éléments du résultat global* au 31 mars 2020, toutes les autres variables restant constantes.

Le tableau suivant présente d'autres détails sur les contrats de change à terme et les options en cours au 31 mars 2020.

| TYPE DE COUVERTURE | MONNAIE D'ACHAT | MONTANT À RECEVOIR | MONNAIE DE VENTE | MONTANT À PAYER | ÉCHÉANCE | ÉLÉMENT COUVERT |
|-------------------------------------|-----------------|--------------------|------------------|-----------------|----------|----------------------|
| Flux de trésorerie | \$ US | 1 360 | \$ CA | 1 774 | 2020 | Papier commercial |
| Flux de trésorerie | \$ US | 1 102 | \$ CA | 1 547 | 2020 | Facilités de crédit |
| Flux de trésorerie | \$ US | 528 | \$ CA | 685 | 2020 | Transactions prévues |
| Flux de trésorerie | PHP | 1 478 | \$ CA | 37 | 2020 | Transactions prévues |
| Flux de trésorerie | \$ US | 571 | \$ CA | 745 | 2021 | Transactions prévues |
| Économique – options de vente | \$ US | 166 | \$ CA | 218 | 2020 | Transactions prévues |
| Économique – options de vente | \$ US | 120 | \$ CA | 154 | 2021 | Transactions prévues |
| Économique – options d'achat | \$ US | 133 | \$ CA | 177 | 2020 | Transactions prévues |
| Économique – options ⁽¹⁾ | \$ US | 120 | \$ CA | 154 | 2021 | Transactions prévues |

(1) En 2019, nous avons conclu une série de contrats d'options sur devises assortis d'une clause sur l'endettement et d'un plafond des bénéfices.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Au T1 2020, nous avons conclu une série d'options sur taux d'intérêt à titre de couverture économique des taux de dividende rajustés sur nos actions privilégiées d'un montant de 582 millions \$ assorties de différentes dates de rajustement en 2021. La perte liée à la juste valeur de 2 millions \$ au titre de ces options sur taux d'intérêt est comptabilisée au poste *Autres passifs non courants* dans les états consolidés de la situation financière et au poste *Autres (charges) produits* dans les états consolidés du résultat net.

Une augmentation (diminution) de 1 % des taux d'intérêt aurait donné lieu à une diminution (augmentation) de 58 millions \$ (64 millions \$) du bénéfice net au 31 mars 2020.

RISQUE LIÉ AUX FLUCTUATIONS DU COURS DE L'ACTION

Nous utilisons des contrats à terme sur actions sur les actions ordinaires de BCE à titre de couverture économique du risque lié aux flux de trésorerie qui découle des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres et du risque lié aux fluctuations du cours de l'action relatif à un régime de paiement fondé sur des actions qui est réglé en trésorerie. (La perte) le profit lié(e) à la juste valeur de (28 millions \$) et de 100 millions \$ pour les trimestres clos les 31 mars 2020 et 2019, respectivement, sont comptabilisés aux postes *Autres actifs non courants*, *Dettes fournisseurs et autres passifs* et *Autres passifs non courants* dans les états consolidés de la situation financière et au poste *Autres (charges) produits* dans les états consolidés du résultat net.

Une augmentation (diminution) de 5 % du cours de marché de l'action ordinaire de BCE au 31 mars 2020 aurait donné lieu à un profit (une perte) de 41 millions \$ comptabilisé(e) en résultat net, toutes les autres variables restant constantes.

RISQUE LIÉ AUX FLUCTUATIONS DES PRIX DES MARCHANDISES

Au T1 2020, nous avons conclu des swaps sur carburant à titre de couverture économique du coût d'achat de 54 millions de litres de carburant en 2020 et 2021. La perte liée à la juste valeur de 4 millions \$ sur ces swaps sur carburant est comptabilisée aux postes *Dettes fournisseurs et autres passifs* et *Autres passifs non courants* dans les états consolidés de la situation financière et au poste *Autres (charges) produits* dans les états consolidés du résultat net.

Une augmentation (diminution) de 25 % du prix de marché du carburant au 31 mars 2020 aurait donné lieu à un profit (une perte) de 3 millions \$ comptabilisé(e) en résultat net, toutes les autres variables restant constantes.

4.6 Notations

Les principales notations de BCE et de Bell Canada demeurent inchangées par rapport à celles décrites dans le rapport de gestion annuel 2019 de BCE.

4.7 Liquidité

Au 31 mars 2020, la société conservait un solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie plus élevé qu'en temps normal afin d'accroître sa liquidité et de préserver sa souplesse financière dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Les liquidités disponibles au 31 mars 2020 totalisaient 3,2 milliards \$, dont 2,7 milliards \$ sous forme de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et un montant de 500 millions \$ disponible aux termes de nos facilités de crédit bancaire engagées de 4 milliards \$. En février 2020, Bell Canada a émis des débetures MTN, série M-51, à 3,50 %, d'un montant de 750 millions \$, échéant en septembre 2050 dont le produit a été affecté au remboursement de débetures MTN, série M-24, à 4,95 %, d'un montant de 500 millions \$, échéant le 19 mai 2021 et au remboursement de la dette à court terme, y compris le papier commercial. En mars 2020, Bell Canada a prélevé 1,1 milliard \$ US (1 544 millions \$ CA) sur ses facilités de crédit engagées de 4 milliards \$ et rouvert les débetures MTN, série M-47, à 3,35 %, échéant le 12 mars 2025 pour un produit de 1,0 milliard \$. Le produit de ces deux opérations a servi à rembourser la dette à court terme, y compris le papier commercial, et à accroître les soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie. Par ailleurs, Bell Canada a augmenté les ventes de créances clients de 400 millions \$ au T1 2020 afin d'atteindre le montant maximal prévu aux termes de ses programmes de titrisation.

La société n'a émis aucun papier commercial entre le 11 mars 2020 et le 24 avril 2020 en raison d'une hausse importante des frais d'émission et du marché très limité pour cette source de financement à cause de la pandémie de COVID-19. Cependant, depuis le 24 avril 2020, la société a relancé les émissions de papier commercial et émis un montant total de 700 millions \$ CA sur les marchés canadien et américain. Après la clôture du trimestre, Bell Canada a prélevé un montant supplémentaire de 350 millions \$ US (491 millions \$ CA) sur ses facilités de crédit engagées de 4 milliards \$ et a remboursé du papier commercial d'un montant de 1,35 milliard \$ US (1 763 millions \$ CA).

Nos liquidités devraient être suffisantes pour combler ses besoins de liquidités pour le reste de 2020, y compris les dépenses d'investissement, la capitalisation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, le versement de dividendes, le règlement des obligations contractuelles, les activités courantes, les acquisitions et la croissance prévue. Bell Canada n'a pas de titres d'emprunt publics arrivant à échéance en 2020.

Nous surveillons constamment l'évolution rapide de la pandémie de COVID-19 pour en apprécier les conséquences sur nos activités, sur les marchés financiers et sur l'économie canadienne, dans le but de conserver une situation de trésorerie adéquate.

LITIGES

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS CONCERNANT LES LITIGES

Le texte qui suit présente une mise à jour des litiges décrits dans la notice annuelle 2019 de BCE, à la rubrique 8, *Litiges*.

POURSUITES EN CONTREFAÇON DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE CONCERNANT LES SYSTÈMES DE TÉLÉ IP

Le 19 mars 2020, la Cour suprême du Canada a rejeté la demande d'autorisation d'appel de Mediatube Corp. (Mediatube) à l'encontre de la décision de la Cour d'appel fédérale, qui avait rejeté l'appel interjeté par Mediatube à l'égard de la décision de la Cour fédérale ayant rejeté l'action intentée contre Bell Canada et Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (maintenant Bell Canada) le 23 avril 2013. Par conséquent, ce litige est maintenant résolu.

5 Information financière trimestrielle

Les états financiers du T1 2020 de BCE ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), selon IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et ils ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 6 mai 2020.

Comme il est exigé, nous avons adopté IFRS 16, *Contrats de location*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2019. Nous avons adopté IFRS 16 selon une approche rétrospective modifiée en vertu de laquelle les états financiers des périodes présentées antérieurement n'ont pas été retraités et continuent d'être présentés conformément à IAS 17, *Contrats de location*, comme le permettent les dispositions transitoires particulières d'IFRS 16. L'effet cumulatif de la première application d'IFRS 16 a été reflété comme un ajustement apporté au déficit au 1^{er} janvier 2019.

Le tableau suivant, qui a également été préparé conformément aux normes IFRS, présente les principales données financières consolidées de BCE des huit derniers trimestres clos.

| | 2020 | 2019 | | | | 2018 | | |
|--|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| | T1 | T4 | T3 | T2 | T1 | T4 | T3 | T2 |
| Produits d'exploitation | | | | | | | | |
| Tirés des services | 5 058 | 5 276 | 5 185 | 5 231 | 5 045 | 5 231 | 5 117 | 5 129 |
| Tirés des produits | 622 | 1 040 | 799 | 699 | 689 | 984 | 760 | 657 |
| Total des produits d'exploitation | 5 680 | 6 316 | 5 984 | 5 930 | 5 734 | 6 215 | 5 877 | 5 786 |
| BAlIA ajusté | 2 442 | 2 508 | 2 594 | 2 595 | 2 409 | 2 394 | 2 457 | 2 430 |
| Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres | (16) | (28) | (23) | (39) | (24) | (58) | (54) | (24) |
| Amortissement des immobilisations corporelles | (868) | (865) | (861) | (888) | (882) | (799) | (779) | (787) |
| Amortissement des immobilisations incorporelles | (234) | (228) | (230) | (223) | (221) | (216) | (220) | (221) |
| Bénéfice net | 733 | 723 | 922 | 817 | 791 | 642 | 867 | 755 |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires | 680 | 672 | 867 | 761 | 740 | 606 | 814 | 704 |
| Bénéfice net par action ordinaire | | | | | | | | |
| De base et dilué | 0,75 | 0,74 | 0,96 | 0,85 | 0,82 | 0,68 | 0,90 | 0,79 |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions) | 904,1 | 903,8 | 901,4 | 899,5 | 898,4 | 898,1 | 898,0 | 898,0 |

6 Risques d'entreprise

Par risque, nous entendons la possibilité que se produise un événement futur qui pourrait avoir un effet négatif sur nos activités, notre situation financière, notre liquidité, nos résultats financiers ou notre réputation. La gestion de nos activités consiste en partie à comprendre la nature de ces risques éventuels et à les limiter, dans la mesure du possible.

L'effet réel de tout événement pourrait être considérablement différent de ce que nous prévoyons actuellement. Les risques décrits dans ce rapport de gestion ne sont pas les seuls risques susceptibles de nous toucher. D'autres risques et incertitudes que, pour l'instant, nous ignorons ou jugeons négligeables pourraient aussi avoir une incidence défavorable significative sur nos activités, notre situation financière, notre liquidité, nos résultats financiers ou notre réputation.

Dans le rapport de gestion annuel 2019 de BCE, nous avons présenté une revue détaillée des risques susceptibles de toucher nos activités, notre situation financière, notre liquidité, nos résultats financiers ou notre réputation et pouvant faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans nos déclarations prospectives. Cette description détaillée des risques est mise à jour dans le présent rapport de gestion. Les risques décrits dans le rapport de gestion annuel 2019 de BCE et mis à jour dans le présent rapport de gestion comprennent, sans s'y limiter, les risques liés aux éléments suivants. Tous ces risques, y compris, sans s'y limiter, les risques découlant de la pandémie de COVID-19, pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans les déclarations prospectives énoncées dans le présent rapport de gestion.

- Des pandémies, des épidémies et d'autres risques pour la santé publique, notamment, en particulier, la pandémie de COVID-19, ainsi que la gravité et la durée des conséquences défavorables de celle-ci sur l'économie, y compris les importantes perturbations que cela entraîne sur les activités commerciales et de détail, lesquelles se répercutent, entre autres, sur la demande et les prix de nos produits et services, sur la capacité de nos clients à payer pour nos produits et services, sur notre capacité à assurer le fonctionnement de nos réseaux et à fournir des produits et services à la clientèle, et sur la capacité de nos fournisseurs à nous offrir les produits et services dont nous avons besoin pour exercer nos activités;
- l'incapacité à accéder à des sources de capital adéquates et de générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités, notamment, sans s'y limiter, le financement des dépenses d'investissement, le versement de dividendes et le soutien de la croissance planifiée;
- l'incapacité à maintenir le fonctionnement de nos réseaux dans le contexte de l'augmentation importante de la demande relativement à la capacité des réseaux sans fil, sur fil et de diffusion;
- le risque que nous puissions devoir engager des dépenses d'investissement importantes afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux;
- l'incapacité à créer une expérience client positive dans tous les aspects de notre engagement envers la clientèle;
- les interruptions de travail et les pénuries de main-d'œuvre;
- notre dépendance aux tiers fournisseurs, aux impartiteurs et aux consultants qui nous fournissent de façon ininterrompue les produits et services dont nous avons besoin pour exercer nos activités, mettre en œuvre de nouvelles technologies liées aux réseaux et autres, offrir de nouveaux produits et services, ainsi que respecter différentes obligations;
- l'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés par le conseil d'administration de BCE, ni que le dividende sur actions ordinaires sera majoré;
- la volatilité liée à l'obligation au titre des régimes de retraite et les cotisations accrues aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi;
- les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que les consultations, les positions, les actions et les mesures gouvernementales qui nous touchent et qui touchent nos activités, y compris, en particulier, celles qui concernent la pandémie de COVID-19, l'accès obligatoire aux réseaux, les ventes aux enchères de spectre, l'imposition de codes de conduite à l'égard des consommateurs, l'approbation d'acquisitions, l'octroi de licences de radiodiffusion et de spectre, les exigences relatives à la propriété étrangère et le contrôle du piratage des droits d'auteur;
- l'intensité de l'activité de nos concurrents, y compris de concurrents nouveaux et émergents, jumelée au lancement de nouveaux produits et services, ainsi que l'incidence connexe sur le coût lié à l'acquisition d'abonnés et à la fidélisation de la clientèle, de même que sur nos parts de marché, nos volumes de ventes et nos stratégies d'établissement des prix;
- le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services qui contribuent à l'accélération des perturbations et à la désintermédiation dans chacun de nos secteurs d'activité;
- la croissance du nombre d'abonnés et de téléspectateurs compromise par l'évolution des habitudes en matière de visionnement et l'expansion des fournisseurs de télé par contournement et les autres fournisseurs de services, ce qui pourrait accélérer le débranchement des services de télé et la réduction des dépenses pour ces services, ainsi que la fragmentation du marché de la publicité et les changements qui s'y produisent;
- l'augmentation des coûts du contenu liée au nombre croissant de concurrents nationaux et mondiaux convoitant le même contenu, et les obstacles à notre capacité à acquérir ou à concevoir du contenu de premier plan pour stimuler la croissance des produits des activités ordinaires et des abonnements;
- la prolifération du piratage de contenu, qui pourrait avoir une incidence sur notre capacité à monétiser les produits et les services, et également comprimer la bande passante;
- la hausse du taux de pénétration des téléphones intelligents au Canada et du coût des appareils qui pourrait nuire à la croissance du nombre d'abonnés et augmenter le coût d'acquisition d'abonnés et de fidélisation de la clientèle;
- l'incapacité à protéger nos actifs corporels et incorporels, notamment les réseaux, les systèmes de technologies de l'information (TI), les bureaux, les magasins et l'information de nature sensible, contre des événements comme des atteintes à la sécurité de l'information, l'accès ou l'entrée non autorisés, des incendies et des catastrophes naturelles;
- l'incapacité à transformer nos activités en vue de créer les conditions propices à une expérience véritablement centrée sur le client à tous les points d'interaction dans le contexte d'une gamme de produits et de services de premier plan en constante évolution, tout en aplanissant notre structure de coûts;
- l'incapacité à continuer d'investir dans des fonctions de prochaine génération de manière rigoureuse et stratégique;

- la complexité de nos activités découlant des multiples plateformes technologiques, systèmes de facturation, canaux de vente et bases de données de commercialisation, ainsi que d'une myriade de forfaits, d'offres promotionnelles et de gammes de produits;
- l'incapacité à mettre en œuvre ou à maintenir des systèmes de TI très performants soutenus par un cadre de gouvernance et opérationnel efficace;
- l'incapacité à générer les avantages escomptés de nos restructurations d'entreprises, des remplacements et des mises à niveau de systèmes, des réductions de personnel, des refontes de processus, et de l'intégration des entreprises acquises;
- les événements liés à la fonctionnalité de nos réseaux, de nos systèmes de TI, de notre équipement et de nos autres installations, ainsi que notre capacité à les protéger, à les tester, à les maintenir, à les remplacer et à les mettre à niveau;
- les risques liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés pour fournir notre service de télé par satellite;
- l'incapacité à attirer des employés possédant les compétences appropriées, à les fidéliser et à stimuler leur performance dans un environnement sûr;
- les modifications à notre répertoire de fournisseurs et d'impartiteurs que nous pourrions décider d'effectuer ou que nous serions tenus d'apporter;
- l'incapacité à assurer, par nos processus de sélection, de gouvernance et de surveillance des fournisseurs conçus pour ce faire, la pleine transparence en ce qui concerne le risque lié aux fournisseurs actuels ou aux nouveaux fournisseurs;
- le risque lié à la sécurité et à la fuite de données si les protocoles de contrôle de la sécurité qui concernent nos fournisseurs sont contournés;
- la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent comporter des défauts de fabrication ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables;
- l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché;
- des impôts nouvellement exigés ou plus élevés découlant de l'adoption de nouvelles lois fiscales ou de modifications apportées aux lois fiscales existantes ou à leur interprétation, et l'incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux;
- l'incapacité à réduire les coûts, ainsi que toute augmentation imprévue de coûts;
- l'incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses;
- un règlement défavorable des litiges, en particulier des actions collectives;
- de nouvelles modifications ou des modifications défavorables aux lois applicables et l'incapacité à agir en amont pour ce qui est du respect de nos obligations juridiques et réglementaires;
- l'incapacité à comprendre les préoccupations concernant les changements climatiques ou les attentes du public et du gouvernement pour ce qui est des questions environnementales, et à y répondre adéquatement;
- les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils et des équipements de communication sans fil.

Nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la société.

Se reporter à la rubrique 9, *Risques d'entreprise*, du rapport de gestion annuel 2019 de BCE pour une description plus détaillée des risques susmentionnés ainsi que d'autres risques; cette rubrique, ainsi que les autres rubriques du rapport de gestion annuel 2019 de BCE mentionnées dans cette rubrique, sont intégrées par renvoi dans la présente section 6.

De plus, se reporter également à la section 4.7, *Liquidité – Litiges*, du présent rapport de gestion pour une mise à jour des litiges décrits dans la notice annuelle 2019 de BCE, laquelle section 4.7 est intégrée par renvoi dans la présente section 6.

Sauf en ce qui concerne les mises à jour présentées à la section 4.7, *Liquidité – Litiges*, et dans la présente section 6, *Risques d'entreprise*, du présent rapport de gestion, les risques décrits dans le rapport de gestion annuel 2019 de BCE demeurent essentiellement inchangés.

MISE À JOUR DE LA DESCRIPTION DES RISQUES D'ENTREPRISE

PANDÉMIES, ÉPIDÉMIES ET AUTRES RISQUES POUR LA SANTÉ PUBLIQUE

PANDÉMIE DE COVID-19

La pandémie de COVID-19 a poussé les gouvernements et les entreprises du monde entier à adopter des mesures d'urgence pour combattre la propagation du coronavirus tout en cherchant à maintenir les services essentiels. Ces mesures ont compris, sans s'y limiter, l'éloignement social, la fermeture temporaire des entreprises non essentielles, les politiques de confinement et de télétravail à domicile, les périodes de quarantaine volontaire, les fermetures de frontières et les interdictions ou les restrictions de déplacement. Ces mesures ont entraîné des perturbations importantes des activités de détail et commerciales dans la plupart des secteurs de l'économie et rendu les marchés des capitaux extrêmement volatils. S'en sont suivis un ralentissement économique prononcé, caractérisé par des taux de chômage de plus en plus élevés, puisque la majorité des entreprises ont réduit ou cessé leurs activités, et une réduction des dépenses de consommation. Cette conjoncture économique défavorable pourrait perdurer tant et aussi longtemps que les mesures prises pour freiner la propagation de la COVID-19 resteront en place, et certaines conditions devraient même persister après le retrait graduel de ces mesures et par la suite, en particulier si une partie du grand public, incluant certains de nos clients et de nos employés, décide volontairement de continuer d'appliquer ces mesures en raison des inquiétudes sanitaires liées à la COVID-19.

Ces mesures et ces conditions ont eu des répercussions défavorables sur nos activités, notre situation financière, notre liquidité et nos résultats financiers, lesquelles devraient perdurer tant et aussi longtemps que les mesures prises en réponse à la COVID-19 resteront en place ou seront rétablies, et peut-être même après leur retrait graduel ou complet, y compris, sans s'y limiter, comme suit, et ces répercussions défavorables pourraient être majeures.

- En raison de la fermeture temporaire de la majorité de nos points de vente au détail, notre capacité d'accroître le nombre d'abonnés à nos services et de vendre nos produits et services a été entravée, ce qui continuera d'avoir un effet négatif sur nos produits des activités ordinaires.

- Les pertes d'emploi et les difficultés financières attribuables à la fermeture temporaire des entreprises non essentielles ont eu une incidence défavorable sur les dépenses de notre clientèle, tant les entreprises que les particuliers, qui continuera de se traduire par une diminution des achats de certains de nos produits et services. En outre, l'incidence négative sur la situation financière de nos clients a eu un effet défavorable sur notre capacité d'obtenir le règlement des créances clients et conduit à une augmentation des créances douteuses. Dans certains cas, nous offrons aux clients un allègement temporaire, par exemple en prolongeant les délais de paiement et en annulant les frais liés aux services. Ces événements ont eu, et continueront d'avoir, tant qu'ils dureront, une incidence défavorable sur nos produits des activités ordinaires et nos flux de trésorerie. Ils pourraient aussi nuire à notre position aux termes de nos programmes de créances clients titrisées.
- La pandémie de COVID-19 a entraîné, et devrait continuer d'entraîner, une réduction du niveau d'activité économique des entreprises clientes, laquelle pourrait continuer de conduire à une réduction ou à l'annulation des services pour cause d'incertitude économique. Les entreprises clientes pourraient continuer de remettre à plus tard les achats de matériel informatique, opter pour des vitesses moindres de transmission de données en raison de la fermeture temporaire d'emplacements, ou encore réviser l'ordre de priorité de différents projets commerciaux pour mettre l'accent sur la continuité des activités plutôt que sur les projets de croissance. Nous pourrions être incapables de réaliser des travaux et de fournir des services dans les locaux de certaines entreprises clientes qui sont jugées non essentielles par les autorités gouvernementales concernées. Enfin, un certain nombre de nos entreprises clientes, surtout les petites entreprises, pourraient faire faillite ou autrement cesser leurs activités à cause de la pandémie de COVID-19.
- Les mesures de confinement et de télétravail à domicile mises en œuvre par les gouvernements et les entreprises ont eu une incidence sur la nature de l'utilisation par nos clients de nos réseaux, de nos produits et de nos services. Cette situation a exercé une pression sans précédent sur la capacité dans certaines zones de nos réseaux sans fil, sur fil et de diffusion. Même si, grâce aux différentes mesures que nous avons prises dans le but d'assurer la continuité des services essentiels, nos réseaux ont, en général, bien supporté cette utilisation plus intensive mais rien ne garantit que cela continuera d'être le cas. Des pannes et des ralentissements de réseau pourraient entacher notre marque et notre réputation et avoir une incidence défavorable sur l'acquisition d'abonnés et la fidélisation de la clientèle, de même que sur nos résultats financiers. Nous pourrions aussi devoir engager des dépenses d'investissement importantes afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux en raison de la pandémie de COVID-19.
- La capacité de certains de nos fournisseurs de produits et services de nous procurer les produits et services dont nous avons besoin pour exercer nos activités a été entravée, ce qui a conduit, et pourrait continuer de conduire, à des perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Nous comptons sur la mise en œuvre et l'exécution réussies des plans de poursuite des activités de nos fournisseurs de produits et services. Dans la mesure où ces plans ne permettent pas d'atténuer les conséquences de la pandémie de COVID-19, conduisant à des défaillances opérationnelles de nos fournisseurs, de telles défaillances auraient une incidence défavorable sur nos activités. En outre, la pandémie de COVID-19 a eu, et devrait continuer d'avoir, des répercussions négatives sur les activités de nos centres d'appels internationaux et, par conséquent, sur notre service à la clientèle. Nous avons formé et continuons de former certains de nos employés pour qu'ils effectuent des tâches de service à la clientèle, mais rien ne garantit que suffisamment d'employés seront formés ni qu'ils atteindront le même niveau de connaissances ou d'efficacité que les employés de nos centres d'appels internationaux.
- Les mesures adoptées pour combattre la propagation du coronavirus ont entraîné la suspension ou l'annulation de programmation en direct, notamment différents événements sportifs, y compris, sans s'y limiter, la programmation de la NBA et de la LNH, ce qui a réduit considérablement les cotes d'écoute de ces segments de marché. De plus, les mesures telles que l'éloignement social et les politiques de confinement et de télétravail à domicile ont nui aux cotes d'écoute de la radio et à l'entreprise d'affichage extérieur de Bell Média, alors que les pressions économiques subies par les annonceurs ont conduit à l'annulation ou au report de campagnes publicitaires. Ces circonstances ont eu, et continueront d'avoir, tant qu'elles dureront, un effet défavorable sur les produits d'exploitation de Bell Média.
- Les marchés des capitaux mondiaux ont connu, et pourraient continuer de connaître, une volatilité et une faiblesse importantes. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi en déployant des interventions monétaires et budgétaires de grande envergure visant à stabiliser la conjoncture économique et les marchés des capitaux. Cependant, l'efficacité de ces interventions est incertaine. L'incertitude économique pourrait continuer d'avoir un effet négatif sur les marchés des capitaux propres et des capitaux d'emprunt, pourrait causer la volatilité et des variations continues des taux d'intérêt et pourrait avoir une incidence défavorable sur notre capacité d'obtenir du financement sur les marchés publics des capitaux, sur le marché du crédit bancaire et (ou) sur le marché du papier commercial, et sur le coût d'un tel financement. Par ailleurs, le rendement des actifs de nos régimes de retraite et (ou) le taux d'actualisation utilisé pour évaluer nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi pourraient subir une incidence négative à court et à moyen terme. Cela pourrait avoir une incidence défavorable sur nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi et sur nos cotisations aux régimes de retraite au cours d'exercices futurs.
- À l'heure actuelle, un nombre important de nos employés et des employés de nos fournisseurs travaillent à distance. De tels arrangements de travail pourraient créer de nouveaux risques opérationnels, y compris, sans s'y limiter, des risques liés à la sécurité de l'information, et entraver notre capacité à gérer nos activités. Si les arrangements de télétravail devaient s'étirer, cela pourrait mettre à rude épreuve nos plans de continuité des activités, nuire à notre capacité de mettre au point et de lancer de nouveaux produits et services ainsi qu'exacerber les risques opérationnels auxquels nous sommes exposés.
- Les coûts supplémentaires, les retards ou la non-disponibilité du matériel et des matières premières ainsi que la non-disponibilité de nos employés ou de ceux de nos fournisseurs ou des entrepreneurs, qu'elle soit attribuable à des mesures gouvernementales, à la maladie, à des quarantaines, à l'absentéisme, à des initiatives de réduction des effectifs ou à d'autres restrictions, pourraient entraver notre capacité d'assurer le maintien, la mise à niveau ou l'expansion de nos réseaux en réponse à l'intensification substantielle de l'utilisation des réseaux attribuable aux mesures de confinement et de télétravail à domicile, d'offrir le niveau voulu de service à la clientèle, ou encore de faire avancer ou d'achever les projets de déploiement de réseaux actuellement prévus. L'incapacité à effectuer ce qui précède aurait un effet néfaste sur nos activités, nos capacités concurrentielles et nos résultats financiers. Les interruptions de travail et les pénuries de main-d'œuvre auraient aussi un effet néfaste sur notre capacité de vendre nos produits et services, d'installer de nouveaux services ou d'effectuer des réparations dans les locaux des clients. Une absence prolongée pour cause de maladie de nos hauts dirigeants pourrait nuire à la gestion de nos activités et à nos résultats financiers.
- En raison de la pandémie de COVID-19, de nouvelles lois ou réglementations pourraient être adoptées ou promulguées, selon le cas, de même que des initiatives et des procédures réglementaires, des consultations ou des prises de positions des gouvernements, ce qui pourrait entraver notre capacité de rivaliser avec la concurrence sur le marché.

De plus, les risques, y compris, sans s'y limiter, ceux qui sont décrits à la section 9, *Risques d'entreprise*, du rapport de gestion annuel 2019 de BCE, ont été ou pourraient être exacerbés, ou devenir plus susceptibles de se concrétiser, par suite de la pandémie de COVID-19. Les risques décrits dans cette section, de même que ceux qui sont analysés dans la présente section, pourraient aussi être exacerbés, ou devenir plus susceptibles de se matérialiser, par l'agitation sociale qui pourrait résulter des conséquences de la pandémie de COVID-19.

Même si les gouvernements canadiens ont ordonné la fermeture temporaire des entreprises non essentielles, les activités de télécommunications, de médias et de télédiffusion et radiodiffusion de Bell Canada ont été reconnues comme des services essentiels. Nous avons mis en œuvre des plans de continuité des activités et pris des mesures supplémentaires au besoin, notamment différentes mesures préventives et précautions, mais rien ne peut garantir que ces mesures en réponse à la pandémie de COVID-19 réussiront à prévenir ou à atténuer, en totalité ou en partie, les conséquences négatives de la pandémie sur notre société, nos employés ou nos clients, et ces mesures pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités qui pourrait persister après la pandémie de COVID-19.

Étant donné la vitesse à laquelle évolue la pandémie de COVID-19 et l'incertitude quant à sa gravité, sa durée et ses conséquences possibles, nous ne sommes pas en mesure, pour le moment, d'estimer les répercussions qu'aura la pandémie de COVID-19 sur nos activités ou sur nos résultats financiers futurs et les hypothèses connexes. La mesure dans laquelle la pandémie de COVID-19 continuera d'avoir une incidence défavorable sur nos activités, notre situation financière, notre liquidité et nos résultats financiers dépendra de l'évolution future de la situation, laquelle est inconnue et impossible à prévoir, de même que des nouvelles informations qui pourraient être dévoilées concernant la gravité et la durée de cette pandémie et les actions requises pour juguler le coronavirus ou remédier à ses effets, entre autres choses. Tous les faits nouveaux et les risques dont il est question précédemment et les autres qui découlent de la pandémie de COVID-19 pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, notre situation financière, notre liquidité, nos résultats financiers ou notre réputation.

Il est possible que les estimations actuellement comptabilisées dans nos états financiers pour le trimestre clos le 31 mars 2020 soient modifiées ultérieurement, notamment les évaluations et les estimations ayant trait à la correction de valeur pour créances douteuses et à la dépréciation des actifs sur contrats, qui tiennent toutes deux compte de la conjoncture économique actuelle, de l'information historique et de l'information prospective, aux provisions pour perte de valeur des stocks, à la dépréciation des actifs non financiers, aux instruments financiers dérivés, aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et aux autres provisions. Nous évaluons la situation et en surveillons les effets sur nos activités.

7 Méthodes comptables, mesures financières et contrôles

7.1 Nos méthodes comptables

Les états financiers du T1 2020 de BCE ont été préparés conformément aux IFRS publiées par l'IASB, selon IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et ils ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 6 mai 2020. Ces états financiers ont été préparés selon le même mode de présentation, les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes de calcul que ceux présentés à la note 2, *Principales méthodes comptables*, des états financiers consolidés de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, à l'exception de ce qui suit. Les états financiers du T1 2020 de BCE ne comprennent pas toutes les notes annexes requises dans les états financiers annuels.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS CLÉS

En préparant les états financiers, la direction fait des estimations et formule des jugements relatifs aux montants présentés au titre des produits et des charges, aux montants présentés au titre des actifs et des passifs et aux informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels. Nous établissons nos estimations en fonction d'un certain nombre de facteurs, notamment notre expérience, les événements en cours, y compris, sans s'y limiter, la pandémie de COVID-19, et les mesures que la société pourrait prendre ultérieurement, ainsi que d'autres hypothèses que nous jugeons raisonnables dans les circonstances. De par leur nature, ces estimations et ces jugements font l'objet d'une incertitude relative à la mesure, et les résultats réels pourraient être différents.

ADOPTION DE NORMES COMPTABLES NOUVELLES OU MODIFIÉES

Comme il est exigé, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2020, nous avons adopté les normes comptables modifiées suivantes.

| NORME | DESCRIPTION | INCIDENCE |
|---|--|---|
| Décision sur le programme de travail de l'IFRIC concernant IFRS 16, <i>Contrats de location</i> | Décision sur le programme de travail de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) qui clarifie la détermination de la durée du contrat de location dans le cas des contrats de location résiliables ou renouvelables en vertu d'IFRS 16. | Cette décision sur le programme de travail n'a pas eu d'incidence importante sur nos états financiers. |
| Modifications apportées à IFRS 3, <i>Regroupements d'entreprises</i> | Les modifications apportées au guide de mise en œuvre d'IFRS 3 clarifient la définition d'une entreprise afin d'aider les entités à déterminer si une transaction doit être comptabilisée comme un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs. | Ces modifications n'ont pas eu d'incidence sur nos états financiers. Elles pourraient avoir une incidence sur la décision de comptabiliser les acquisitions futures comme un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs, ainsi que sur la répartition du prix d'achat qui en découlerait entre les actifs nets identifiables acquis et le goodwill. |

7.2 Mesures financières non conformes aux PCGR et indicateurs de performance clés

La présente section décrit les mesures financières non conformes aux PCGR et les indicateurs de performance clés que nous utilisons dans ce rapport de gestion pour expliquer nos résultats financiers. Elle présente également un rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR avec les mesures financières conformes aux normes IFRS les plus comparables.

BAlIA AJUSTÉ ET MARGE DU BAlIA AJUSTÉ

Les termes BAlIA ajusté et marge du BAlIA ajusté n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le BAlIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les états consolidés du résultat net de BCE. Le BAlIA ajusté des secteurs de BCE correspond au bénéfice sectoriel présenté à la note 3, *Information sectorielle*, des états financiers du T1 2020 de BCE. Nous définissons la marge du BAlIA ajusté comme le BAlIA ajusté divisé par les produits d'exploitation.

Nous utilisons le BAlIA ajusté et la marge du BAlIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités, puisqu'ils reflètent leur rentabilité continue. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le BAlIA ajusté pour évaluer la capacité d'une société d'assurer le service de sa dette et de satisfaire à d'autres obligations de paiement, et qu'il constitue une mesure courante servant à évaluer les entreprises du secteur des télécommunications. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent également le BAlIA ajusté et la marge du BAlIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités. Le BAlIA ajusté est également un facteur dans la détermination de la rémunération incitative à court terme pour l'ensemble des dirigeants.

Il n'existe aucune mesure financière conforme aux normes IFRS directement comparable au BAIIA ajusté et à la marge du BAIIA ajusté. Pour remédier à cette situation, le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté.

| | T1 2020 | T1 2019 |
|---|--------------|--------------|
| Bénéfice net | 733 | 791 |
| Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres | 16 | 24 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 868 | 882 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles | 234 | 221 |
| Charges financières | | |
| Charges d'intérêts | 279 | 283 |
| Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi | 12 | 16 |
| Autres charges (produits) | 55 | (101) |
| Impôt sur le résultat | 245 | 293 |
| BAIIA ajusté | 2 442 | 2 409 |
| <i>Produits d'exploitation de BCE</i> | <i>5 680</i> | <i>5 734</i> |
| Marge du BAIIA ajusté | 43,0 % | 42,0 % |

BÉNÉFICE NET AJUSTÉ ET BPA AJUSTÉ

Les termes bénéfice net ajusté et BPA ajusté n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les coûts liés au remboursement anticipé de la dette et les charges pour perte de valeur, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE.

Nous utilisons le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes se servent de ces mesures, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette et des charges pour perte de valeur, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le BPA sont les mesures financières conformes aux normes IFRS les plus comparables.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du BPA avec le bénéfice net ajusté, préparé sur une base consolidée et par action ordinaire de BCE (BPA ajusté), respectivement.

| | T1 2020 | | T1 2019 | |
|--|------------|-------------|------------|-------------|
| | TOTAL | PAR ACTION | TOTAL | PAR ACTION |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires | 680 | 0,75 | 740 | 0,82 |
| Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres | 12 | 0,01 | 18 | 0,02 |
| Pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres | 20 | 0,03 | (73) | (0,07) |
| (Profits nets) pertes nettes sur placements | (9) | (0,01) | 4 | – |
| Coûts liés au remboursement anticipé de la dette | 12 | 0,01 | – | – |
| Charges pour perte de valeur | 5 | 0,01 | 3 | – |
| Bénéfice net ajusté | 720 | 0,80 | 692 | 0,77 |

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES ET RATIO DE DISTRIBUTION

Les termes flux de trésorerie disponibles et ratio de distribution n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Nous considérons les flux de trésorerie disponibles comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car ils révèlent le montant des fonds disponibles pour payer des dividendes sur actions ordinaires, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et la performance de nos activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus comparable.

Nous définissons le ratio de distribution comme les dividendes payés sur actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles. Nous considérons le ratio de distribution comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car il met en évidence la pérennité des paiements de dividendes de la société.

Le tableau suivant présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles, sur une base consolidée.

| | T1 2020 | T1 2019 |
|---|---------|---------|
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | 1 451 | 1 516 |
| Dépenses d'investissement | (783) | (850) |
| Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées | (36) | (26) |
| Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC | (14) | (27) |
| Coûts liés aux acquisitions et autres payés | 9 | 29 |
| Flux de trésorerie disponibles | 627 | 642 |

DETTE NETTE

Le terme dette nette n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'elle puisse être comparée avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons la dette nette comme la dette à court terme plus la dette à long terme et 50 % des actions privilégiées, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, comme il est présenté dans les états consolidés de la situation financière de BCE. Nous incluons 50 % des actions privilégiées en circulation dans notre dette nette afin de respecter la méthode de traitement employée par certaines agences de notation.

Nous considérons la dette nette comme un important indicateur du levier financier de la société, car elle représente le montant de la dette qui n'est pas couvert par la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent la dette nette pour déterminer le levier financier d'une société.

Il n'existe aucune mesure financière conforme aux normes IFRS directement comparable à la dette nette, mais celle-ci est calculée selon plusieurs catégories d'actifs et de passifs des états de la situation financière, comme il est présenté dans le tableau ci-dessous.

| | 31 MARS 2020 | 31 DÉCEMBRE 2019 |
|--|--------------|------------------|
| Dette à court terme | 4 209 | 3 881 |
| Dette à long terme | 25 513 | 22 415 |
| 50 % des actions privilégiées en circulation | 2 002 | 2 002 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | (2 679) | (145) |
| Dette nette | 29 045 | 28 153 |

RATIO DE LEVIER FINANCIER NET

Le terme ratio de levier financier net n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous utilisons le ratio de levier financier net et nous croyons que certains investisseurs et analystes se servent de cette mesure pour évaluer le levier financier.

Le ratio de levier financier net correspond à la dette nette divisée par le BAIIA ajusté. Aux fins du calcul du ratio de levier financier net, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté des 12 derniers mois.

RATIO BAIIA AJUSTÉ/CHARGES D'INTÉRÊTS NETTES

Le terme ratio BAIIA ajusté/charges d'intérêts nettes n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous utilisons le ratio BAIIA ajusté/charges d'intérêts nettes et nous croyons que certains investisseurs et analystes se servent de cette mesure pour évaluer la solidité financière de la société.

Le ratio BAIIA ajusté/charges d'intérêts nettes correspond au BAIIA ajusté divisé par les charges d'intérêts nettes. Aux fins du calcul de notre ratio BAIIA ajusté/charges d'intérêts nettes, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté des 12 derniers mois. Les charges d'intérêts nettes correspondent aux charges d'intérêts nettes des 12 derniers mois, comme il est présenté dans nos tableaux des flux de trésorerie, plus 50 % des dividendes déclarés sur actions privilégiées, comme il est présenté dans nos états du résultat net.

INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS

En plus des mesures financières non conformes aux PCGR décrites précédemment, nous utilisons un certain nombre d'indicateurs de performance clés pour évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

| INDICATEURS DE PERFORMANCE | DÉFINITION |
|----------------------------|--|
| FMU | La facturation moyenne par utilisateur (FMU) ou abonné est le montant moyen approximatif facturé aux clients sur une base mensuelle, incluant la facturation mensuelle liée aux créances sur financement d'appareils de clients sous contrat, et sert à effectuer le suivi de nos flux de facturation récurrents. La FMU combinée des services sans fil correspond à certains montants facturés aux clients divisés par le nombre moyen d'abonnés pour la période visée, et est exprimée en unité monétaire par mois. |
| Intensité du capital | L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation. |
| Taux de désabonnement | Le taux de désabonnement correspond aux annulations d'abonnement aux services par les abonnés. Il s'agit d'une mesure de notre capacité à conserver nos abonnés. Le taux de désabonnement des services sans fil correspond au nombre de désactivations au cours d'une période donnée divisé par le nombre moyen d'abonnés de notre clientèle pour une période visée, et est exprimé en pourcentage par mois. |
| Unité d'abonnement | <p>Une unité d'abonnement des services sans fil se compose d'une unité génératrice de produits active (p. ex., les appareils mobiles, les tablettes ou les produits Internet sans fil), assortie d'un identificateur unique (habituellement un numéro d'identité internationale d'équipement mobile (IIEM)), qui a accès à nos réseaux sans fil. Nous présentons les unités d'abonnement des services sans fil en deux catégories, soit les unités d'abonnement des services postpayés et les unités d'abonnement des services prépayés. Les unités d'abonnement des services prépayés sont considérées comme étant actives pendant une période de 90 jours après l'expiration du solde prépayé de l'abonné.</p> <p>Une unité d'abonnement des services sur fil se compose d'une unité génératrice de produits active ayant accès à nos services, dont les services Internet, de télé par satellite, de télé IP et/ou les SAR de détail. Un abonné compte parmi notre clientèle d'abonnés une fois que le service a été installé dans ses locaux et qu'il est fonctionnel, et qu'une relation de facturation a été établie.</p> <ul style="list-style-type: none">• Les abonnés des services Internet, de télé IP et de télé par satellite de détail ont accès aux services sur une base individuelle et sont représentés principalement par logement.• Les abonnés des SAR de détail ont une ligne associée à un compte et sont représentés par un numéro de téléphone unique. |

7.3 Contrôles et procédures

CHANGEMENTS DANS LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2020, notre contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a subi aucun changement qui a eu, ou qui est susceptible d'avoir, sur lui une incidence significative.

États financiers consolidés

États consolidés du résultat net

| POUR LES PÉRIODES CLOUSES LES 31 MARS (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LES MONTANTS LIÉS AUX ACTIONS) (NON AUDITÉ) | | | |
|--|------|--------------|--------------|
| | NOTE | 2020 | 2019 |
| Produits d'exploitation | 3 | 5 680 | 5 734 |
| Coûts d'exploitation | 3, 4 | (3 238) | (3 325) |
| Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres | 5 | (16) | (24) |
| Amortissement des immobilisations corporelles | | (868) | (882) |
| Amortissement des immobilisations incorporelles | | (234) | (221) |
| Charges financières | | | |
| Charges d'intérêts | | (279) | (283) |
| Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi | 10 | (12) | (16) |
| Autres (charges) produits | 6 | (55) | 101 |
| Impôt sur le résultat | | (245) | (293) |
| Bénéfice net | | 733 | 791 |
| Bénéfice net attribuable aux : | | | |
| Actionnaires ordinaires | | 680 | 740 |
| Actionnaires privilégiés | | 38 | 38 |
| Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle | | 15 | 13 |
| Bénéfice net | | 733 | 791 |
| Bénéfice net par action ordinaire | 7 | | |
| De base et dilué | | 0,75 | 0,82 |
| Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions) | | 904,1 | 898,4 |

États consolidés du résultat global

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 31 MARS
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)

| | NOTE | 2020 | 2019 |
|---|------|--------------|-------|
| Bénéfice net | | 733 | 791 |
| Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), après impôt sur le résultat | | | |
| Éléments qui seront reclassés par la suite en résultat net | | | |
| Variation nette de la valeur des placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées, après impôt sur le résultat de néant pour les trimestres clos les 31 mars 2020 et 2019 | | (3) | – |
| Variation nette de la valeur des dérivés désignés à titre de couvertures des flux de trésorerie, après impôt sur le résultat de (116) millions \$ et 20 millions \$, respectivement, pour les trimestres clos les 31 mars 2020 et 2019 | | 318 | (54) |
| Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net | | | |
| Gains (pertes) actuariels sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, après impôt sur le résultat de (634) millions \$ et de 34 millions \$, respectivement, pour les trimestres clos les 31 mars 2020 et 2019 ⁽¹⁾ | 10 | 1 731 | (93) |
| Variation nette de la valeur des dérivés désignés à titre de couvertures des flux de trésorerie, après impôt sur le résultat de (21) millions \$ et de 4 millions \$, respectivement, pour les trimestres clos les 31 mars 2020 et 2019 | | 57 | (12) |
| Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) | | 2 103 | (159) |
| Total du bénéfice global | | 2 836 | 632 |
| Total du bénéfice global attribuable aux : | | | |
| Actionnaires ordinaires | | 2 778 | 583 |
| Actionnaires privilégiés | | 38 | 38 |
| Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle | | 20 | 11 |
| Total du bénéfice global | | 2 836 | 632 |

(1) Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi au 31 mars 2020 était de 4,2 %, comparativement à 3,1 % au 31 décembre 2019. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi au 31 mars 2019 était de 3,3 %, comparativement à 3,8 % au 31 décembre 2018.

États consolidés de la situation financière

| (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ) | NOTE | 31 MARS 2020 | 31 DÉCEMBRE 2019 |
|--|------|---------------|------------------|
| ACTIF | | | |
| Actifs courants | | | |
| Trésorerie | | 943 | 141 |
| Équivalents de trésorerie | | 1 736 | 4 |
| Créances clients et autres débiteurs | | 2 990 | 3 038 |
| Stocks | | 487 | 427 |
| Actifs sur contrats | | 1 037 | 1 111 |
| Coûts du contrat | | 416 | 415 |
| Charges payées d'avance | | 280 | 194 |
| Autres actifs courants | | 419 | 190 |
| Total des actifs courants | | 8 308 | 5 520 |
| Actifs non courants | | | |
| Actifs sur contrats | | 452 | 533 |
| Coûts du contrat | | 363 | 368 |
| Immobilisations corporelles | | 27 432 | 27 636 |
| Immobilisations incorporelles | | 13 513 | 13 352 |
| Actifs d'impôt différé | | 90 | 98 |
| Participations dans des entreprises associées et des coentreprises | | 730 | 698 |
| Autres actifs non courants | 8 | 3 960 | 1 274 |
| Goodwill | | 10 667 | 10 667 |
| Total des actifs non courants | | 57 207 | 54 626 |
| Total de l'actif | | 65 515 | 60 146 |
| PASSIF | | | |
| Passifs courants | | | |
| Dettes fournisseurs et autres passifs | | 3 335 | 3 954 |
| Passifs sur contrats | | 725 | 683 |
| Intérêts à payer | | 192 | 227 |
| Dividendes à payer | | 767 | 729 |
| Passifs d'impôt exigible | | 186 | 303 |
| Dettes à court terme | | 4 209 | 3 881 |
| Total des passifs courants | | 9 414 | 9 777 |
| Passifs non courants | | | |
| Passifs sur contrats | | 211 | 207 |
| Dettes à long terme | 9 | 25 513 | 22 415 |
| Passifs d'impôt différé | | 4 444 | 3 561 |
| Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi | 10 | 1 603 | 1 907 |
| Autres passifs non courants | | 906 | 871 |
| Total des passifs non courants | | 32 677 | 28 961 |
| Total du passif | | 42 091 | 38 738 |
| CAPITAUX PROPRES | | | |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires de BCE | | | |
| Actions privilégiées | | 4 004 | 4 004 |
| Actions ordinaires | | 20 386 | 20 363 |
| Surplus d'apport | | 1 156 | 1 178 |
| Cumul des autres éléments de bénéfice global | | 528 | 161 |
| Déficit | | (2 990) | (4 632) |
| Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de BCE | | 23 084 | 21 074 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | | 340 | 334 |
| Total des capitaux propres | | 23 424 | 21 408 |
| Total du passif et des capitaux propres | | 65 515 | 60 146 |

États consolidés des variations des capitaux propres

| POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 31 MARS 2020 (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ) | ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE BCE | | | | | | PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE | TOTAL DES CAPITAUX PROPRES |
|--|--------------------------------------|--------------------|------------------|---|----------------|---------------|---|----------------------------|
| | ACTIONS PRIVILÉGIÉES | ACTIONS ORDINAIRES | SURPLUS D'APPORT | CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL (DE PERTE GLOBALE) | DÉFICIT | TOTAL | | |
| Solde au 31 décembre 2019 | 4 004 | 20 363 | 1 178 | 161 | (4 632) | 21 074 | 334 | 21 408 |
| Bénéfice net | – | – | – | – | 718 | 718 | 15 | 733 |
| Autres éléments de bénéfice global | – | – | – | 368 | 1 730 | 2 098 | 5 | 2 103 |
| Total du bénéfice global | – | – | – | 368 | 2 448 | 2 816 | 20 | 2 836 |
| Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'options sur actions des employés | – | 23 | (1) | – | – | 22 | – | 22 |
| Autre rémunération fondée sur des actions | – | – | (21) | – | (15) | (36) | – | (36) |
| Dividendes déclarés sur actions ordinaires et privilégiées de BCE | – | – | – | – | (791) | (791) | – | (791) |
| Dividendes déclarés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle | – | – | – | – | – | – | (14) | (14) |
| Règlement de couvertures des flux de trésorerie transférées dans le coût de base des éléments couverts | – | – | – | (1) | – | (1) | – | (1) |
| Solde au 31 mars 2020 | 4 004 | 20 386 | 1 156 | 528 | (2 990) | 23 084 | 340 | 23 424 |

| POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 31 MARS 2019 (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ) | ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE BCE | | | | | | PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE | TOTAL DES CAPITAUX PROPRES |
|--|--------------------------------------|--------------------|------------------|---|----------------|---------------|---|----------------------------|
| | ACTIONS PRIVILÉGIÉES | ACTIONS ORDINAIRES | SURPLUS D'APPORT | CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL (DE PERTE GLOBALE) | DÉFICIT | TOTAL | | |
| Solde au 31 décembre 2018 | 4 004 | 20 036 | 1 170 | 90 | (4 937) | 20 363 | 326 | 20 689 |
| Adoption d'IFRS 16 | – | – | – | – | (19) | (19) | (1) | (20) |
| Solde au 1 ^{er} janvier 2019 | 4 004 | 20 036 | 1 170 | 90 | (4 956) | 20 344 | 325 | 20 669 |
| Bénéfice net | – | – | – | – | 778 | 778 | 13 | 791 |
| Autres éléments de perte globale | – | – | – | (65) | (92) | (157) | (2) | (159) |
| Total du bénéfice global (de la perte globale) | – | – | – | (65) | 686 | 621 | 11 | 632 |
| Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'options sur actions des employés | – | 20 | (1) | – | – | 19 | – | 19 |
| Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'épargne des employés (REE) | – | 10 | – | – | – | 10 | – | 10 |
| Autre rémunération fondée sur des actions | – | 1 | (16) | – | 5 | (10) | – | (10) |
| Dividendes déclarés sur actions ordinaires et privilégiées de BCE | – | – | – | – | (750) | (750) | – | (750) |
| Dividendes déclarés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle | – | – | – | – | – | – | (27) | (27) |
| Règlement de couvertures des flux de trésorerie transférées dans le coût de base des éléments couverts | – | – | – | (5) | – | (5) | – | (5) |
| Solde au 31 mars 2019 | 4 004 | 20 067 | 1 153 | 20 | (5 015) | 20 229 | 309 | 20 538 |

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

| POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 31 MARS (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ) | | NOTE | 2020 | 2019 |
|---|---|------|--------------|--------------|
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | | | | |
| Bénéfice net | | | 733 | 791 |
| Rapprochement du bénéfice net et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | | | | |
| | Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres | 5 | 16 | 24 |
| | Amortissements | | 1 102 | 1 103 |
| | Coût des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi | 10 | 87 | 85 |
| | Charges d'intérêts nettes | | 272 | 278 |
| | Pertes sur placements | 6 | 1 | 4 |
| | Impôt sur le résultat | | 245 | 293 |
| | Cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi | | (79) | (81) |
| | Paiements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi | | (17) | (18) |
| | Coûts liés aux indemnités de départ et autres payés | | (35) | (66) |
| | Intérêts payés | | (318) | (267) |
| | Impôt sur le résultat payé (après remboursements) | | (233) | (289) |
| | Coûts liés aux acquisitions et autres payés | | (9) | (29) |
| | Variation nette des actifs et des passifs d'exploitation | | (314) | (312) |
| Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation | | | 1 451 | 1 516 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | | | | |
| | Dépenses d'investissement | | (783) | (850) |
| | Autres activités d'investissement | | (7) | (24) |
| Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement | | | (790) | (874) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | | | | |
| | (Diminution) augmentation des effets à payer | | (230) | 567 |
| | Augmentation des créances clients titrisées | | 400 | 31 |
| | Émission de titres d'emprunt à long terme | 9 | 3 281 | – |
| | Remboursement de titres d'emprunt à long terme | 9 | (711) | (204) |
| | Émission d'actions ordinaires | | 22 | 20 |
| | Achat d'actions pour le règlement de paiements fondés sur des actions | | (94) | (76) |
| | Dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires | | (716) | (678) |
| | Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées | | (36) | (26) |
| | Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle | | (14) | (27) |
| | Autres activités de financement | | (29) | (6) |
| Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement | | | 1 873 | (399) |
| Augmentation nette de la trésorerie | | | 802 | 121 |
| Trésorerie au début de la période | | | 141 | 425 |
| Trésorerie à la fin de la période | | | 943 | 546 |
| Augmentation nette des équivalents de trésorerie | | | 1 732 | 122 |
| Équivalents de trésorerie au début de la période | | | 4 | – |
| Équivalents de trésorerie à la fin de la période | | | 1 736 | 122 |

Notes annexes

Les présents états financiers consolidés intermédiaires (états financiers) doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels 2019 de BCE, qui ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 5 mars 2020.

Les présentes notes sont non auditées.

Les expressions *nous*, *notre/nos*, *BCE* et *la société* désignent, selon le contexte, BCE Inc. ou, collectivement, BCE Inc., Bell Canada, leurs filiales, leurs partenariats et leurs entreprises associées.

Note 1 Renseignements sur la société

BCE est une société constituée en société par actions et ayant son siège au Canada. Le siège social de BCE est situé au 1, carrefour Alexander-Graham-Bell, Verdun (Québec) Canada. BCE est une entreprise de télécommunications et de médias qui fournit des services sans fil, sur fil, Internet et de télévision (télé) à une clientèle résidentielle, d'affaires et de gros au Canada. Notre secteur Bell Média fournit des services de télé généraliste, spécialisée et payante, des services de diffusion en continu, de médias numériques, de radiodiffusion ainsi que des services d'affichage extérieur à des clients au Canada.

Note 2 Mode de présentation et principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (normes IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), selon la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, et ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 6 mai 2020. Les états financiers ont été préparés selon le même mode de présentation, les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes de calcul que ceux présentés à la note 2, *Principales méthodes comptables*, de nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, à l'exception de ce qui est décrit ci-après.

Les présents états financiers ne comprennent pas toutes les notes annexes requises dans les états financiers annuels.

Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS CLÉS

En préparant les états financiers, la direction fait des estimations et formule des jugements relatifs aux éléments suivants : les montants présentés au titre des produits et des charges, les montants présentés au titre des actifs et des passifs et les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels. Nous établissons nos estimations en fonction d'un certain nombre de facteurs, notamment notre expérience, les événements en cours, y compris sans s'y limiter, la pandémie de COVID-19, et les mesures que la société pourrait prendre ultérieurement, ainsi que d'autres hypothèses que nous jugeons raisonnables dans les circonstances. De par leur nature, ces estimations et ces jugements font l'objet d'une incertitude relative à la mesure, et les résultats réels pourraient être différents.

ADOPTION DE NORMES COMPTABLES MODIFIÉES

Comme il est exigé, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2020, nous avons adopté les normes comptables modifiées suivantes.

| NORME | DESCRIPTION | INCIDENCE |
|--|--|--|
| Décision sur le programme de travail de l'IFRIC portant sur IFRS 16, <i>Contrats de location</i> | Décision sur le programme de travail de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) apportant des éclaircissements sur la détermination de la durée des contrats de location dans le cas des contrats de location résiliables ou renouvelables en vertu d'IFRS 16. | Cette décision n'a pas eu d'incidence significative sur nos états financiers. |
| Modifications apportées à IFRS 3, <i>Regroupements d'entreprises</i> | Les modifications apportées au guide de mise en œuvre d'IFRS 3 clarifient la définition d'une entreprise afin d'aider les entités à déterminer si une transaction doit être comptabilisée comme un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs. | Ces modifications n'ont eu aucune incidence sur nos états financiers. Elles pourraient cependant avoir une incidence sur la décision de comptabiliser les acquisitions futures comme un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs, ainsi que sur la répartition du prix d'achat qui en découlerait entre les actifs nets identifiables acquis et le goodwill. |

Note 3 Information sectorielle

Nos résultats sont présentés selon trois secteurs : Services sans fil de Bell, Services sur fil de Bell et Bell Média. Nos secteurs reflètent la façon dont nous gérons notre entreprise et dont nous classons nos activités aux fins de planification et d'évaluation de la performance.

Afin de refléter les changements liés à la façon dont nous gérons nos activités et nous évaluons le rendement, les résultats d'exploitation du secteur Services sur fil de Bell comprennent maintenant nos activités liées aux réseaux terrestres de radiocommunications pour la sécurité publique, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2020, et les chiffres des périodes antérieures ont été retraités à des fins de comparaison. Auparavant, ces résultats étaient inclus dans le secteur Services sans fil de Bell. La gestion de nos activités liées aux réseaux terrestres de radiocommunications pour la sécurité publique, qui consistent à construire et à gérer des réseaux terrestres de radiocommunications mobiles essentiellement pour le secteur public, est désormais assurée par l'équipe des marchés d'affaires de Bell, ce qui nous permet d'offrir à notre clientèle un meilleur service grâce à des solutions de communication clés en main.

Les tableaux suivants résument l'information financière par secteur pour les trimestres clos les 31 mars 2020 et 2019.

| POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 MARS 2020 | NOTE | SERVICES SANS FIL DE BELL | SERVICES SUR FIL DE BELL | BELL MÉDIA | ÉLIMINATIONS INTERSECTORIELLES | BCE |
|---|------|---------------------------|--------------------------|------------|--------------------------------|--------------|
| Produits d'exploitation | | | | | | |
| Clients externes | | 2 022 | 3 000 | 658 | – | 5 680 |
| Produits intersectoriels | | 13 | 76 | 94 | (183) | – |
| Total des produits d'exploitation | | 2 035 | 3 076 | 752 | (183) | 5 680 |
| Coûts d'exploitation | 4 | (1 107) | (1 717) | (597) | 183 | (3 238) |
| Bénéfice sectoriel⁽¹⁾ | | 928 | 1 359 | 155 | – | 2 442 |
| Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres | 5 | | | | | (16) |
| Amortissements | | | | | | (1 102) |
| Charges financières | | | | | | (279) |
| Charges d'intérêts | | | | | | (279) |
| Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi | 10 | | | | | (12) |
| Autres charges | 6 | | | | | (55) |
| Impôt sur le résultat | | | | | | (245) |
| Bénéfice net | | | | | | 733 |

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

| POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 MARS 2019 | NOTE | SERVICES SANS FIL DE BELL | SERVICES SUR FIL DE BELL | BELL MÉDIA | ÉLIMINATIONS INTERSECTORIELLES | BCE |
|---|------|---------------------------|--------------------------|------------|--------------------------------|--------------|
| Produits d'exploitation | | | | | | |
| Clients externes | | 2 064 | 3 030 | 640 | – | 5 734 |
| Produits intersectoriels | | 13 | 67 | 105 | (185) | – |
| Total des produits d'exploitation | | 2 077 | 3 097 | 745 | (185) | 5 734 |
| Coûts d'exploitation | 4 | (1 185) | (1 745) | (580) | 185 | (3 325) |
| Bénéfice sectoriel⁽¹⁾ | | 892 | 1 352 | 165 | – | 2 409 |
| Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres | 5 | | | | | (24) |
| Amortissements | | | | | | (1 103) |
| Charges financières | | | | | | (283) |
| Charges d'intérêts | | | | | | (283) |
| Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi | 10 | | | | | (16) |
| Autres charges | 6 | | | | | 101 |
| Impôt sur le résultat | | | | | | (293) |
| Bénéfice net | | | | | | 791 |

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES PAR GAMMES DE SERVICES ET DE PRODUITS

| POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 31 MARS | 2020 | 2019 |
|--|--------------|--------------|
| Services ⁽¹⁾ | | |
| Services sans fil | 1 535 | 1 528 |
| Services de données filaires | 1 931 | 1 911 |
| Services voix filaires | 872 | 907 |
| Services de médias | 658 | 640 |
| Autres services filaires | 62 | 59 |
| Total des gammes de services | 5 058 | 5 045 |
| Produits ⁽²⁾ | | |
| Services sans fil | 487 | 536 |
| Services de données filaires | 123 | 142 |
| Équipements filaires et autres | 12 | 11 |
| Total des gammes de produits | 622 | 689 |
| Total des produits d'exploitation | 5 680 | 5 734 |

(1) Nos produits tirés des services sont habituellement comptabilisés progressivement.

(2) Nos produits d'exploitation tirés des produits sont habituellement comptabilisés à un moment précis.

Note 4 Coûts d'exploitation

| POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 31 MARS | NOTE | 2020 | 2019 |
|--|------|----------------|----------------|
| Coûts de la main-d'œuvre | | | |
| Salaires et impôts et avantages connexes | | (1 046) | (1 059) |
| Coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (déduction faite des montants inscrits à l'actif) | 10 | (75) | (69) |
| Autres coûts de la main-d'œuvre ⁽¹⁾ | | (227) | (229) |
| Moins : | | | |
| Main-d'œuvre inscrite à l'actif | | 247 | 244 |
| Total des coûts de la main-d'œuvre | | (1 101) | (1 113) |
| Coût des ventes ⁽²⁾ | | (1 659) | (1 745) |
| Autres coûts d'exploitation ⁽³⁾ | | (478) | (467) |
| Total des coûts d'exploitation | | (3 238) | (3 325) |

(1) Les autres coûts de la main-d'œuvre incluent les coûts liés aux entrepreneurs et à l'impartition.

(2) Le coût des ventes inclut les coûts des appareils mobiles et d'autres équipements vendus, les coûts liés aux réseaux et au contenu ainsi que les paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications.

(3) Les autres coûts d'exploitation incluent les frais relatifs à la commercialisation, à la publicité et aux commissions de vente, les créances douteuses, les taxes autres que l'impôt sur le résultat, les coûts relatifs aux technologies de l'information, les honoraires ainsi que les loyers.

Note 5 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres

| POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 31 MARS | 2020 | 2019 |
|--|-------------|-------------|
| Coûts liés aux indemnités de départ | (8) | (7) |
| Coûts liés aux acquisitions et autres | (8) | (17) |
| Total des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres | (16) | (24) |

COÛTS LIÉS AUX INDEMNITÉS DE DÉPART

Les coûts liés aux indemnités de départ se composent de charges de cessation d'emploi involontaire ou volontaire.

COÛTS LIÉS AUX ACQUISITIONS ET AUTRES

Les coûts liés aux acquisitions et autres se composent des coûts de transaction, dont les frais juridiques et les frais de services de conseil en finance, liés aux acquisitions effectuées ou potentielles, des coûts liés aux indemnités de départ d'employés dans le cadre de l'acquisition d'une entreprise, des coûts relatifs à l'intégration d'entreprises acquises dans nos activités d'exploitation et des coûts liés aux litiges, lorsque ces coûts sont importants.

Note 6 Autres (charges) produits

| POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 31 MARS | NOTE | 2020 | 2019 |
|---|------|-------------|------------|
| (Pertes nettes) profits nets lié(s) à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres | | (28) | 100 |
| Coûts liés au remboursement anticipé de la dette | 9 | (17) | – |
| Pertes sur la mise hors service et la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles | | (16) | (5) |
| Perte de valeur d'actifs | | (7) | (4) |
| Pertes sur placements | | (1) | (4) |
| Profits sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises | | | |
| Profits sur placements ⁽¹⁾ | | 10 | – |
| Exploitation | | 9 | 11 |
| Autres | | (5) | 3 |
| Total des autres (charges) produits | | (55) | 101 |

(1) Le profit de 10 millions \$ en 2020 représente la quote-part de BCE d'une obligation de racheter à la juste valeur la participation minoritaire dans l'une des coentreprises de BCE. L'obligation est évaluée à la valeur de marché à chaque période de présentation de l'information financière, et le profit ou la perte sur placements est comptabilisé en tant que profits ou pertes sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises.

Note 7 Bénéfice par action

Le tableau suivant présente les composantes utilisées dans le calcul du bénéfice par action ordinaire de base et dilué pour le bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires.

| POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 31 MARS | 2020 | 2019 |
|---|--------------|--------------|
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – de base | 680 | 740 |
| Dividendes déclarés par action ordinaire (en dollars) | 0,8325 | 0,7925 |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) | | |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base | 904,1 | 898,4 |
| Exercice présumé d'options sur actions ⁽¹⁾ | 0,4 | 0,3 |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions) | 904,5 | 898,7 |

(1) Le calcul de l'exercice présumé d'options sur actions tient compte de l'incidence du coût de rémunération futur moyen non comptabilisé des options ayant un effet dilutif. Il exclut les options dont le prix d'exercice est plus élevé que la valeur de marché moyenne de l'action ordinaire de BCE. Le nombre d'options exclues totalisait 3 458 250 au premier trimestre de 2020, comparativement à 12 703 673 au premier trimestre de 2019.

Note 8 Autres actifs non courants

| | NOTE | 31 MARS 2020 | 31 DÉCEMBRE 2019 |
|--|------|--------------|------------------|
| Actif net au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi | 10 | 2 613 | 558 |
| Actifs dérivés | 11 | 784 | 200 |
| Effets à long terme et autres débiteurs | | 174 | 142 |
| Placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées | 11 | 126 | 129 |
| Placements ⁽¹⁾ | 11 | 135 | 128 |
| Autres | | 128 | 117 |
| Total des autres actifs non courants | | 3 960 | 1 274 |

(1) Ces montants ont été donnés en garantie relativement à des obligations liées à certains avantages du personnel et ne peuvent servir à des fins générales.

Note 9 Dette

Au premier trimestre de 2020, Bell Canada a prélevé 1,1 milliard \$ US (1 544 millions \$ CA) aux termes de ses facilités de crédit engagées de 4 milliards \$ CA. Après la clôture du trimestre, Bell Canada a prélevé un montant supplémentaire de 350 millions \$ US (491 millions \$ CA) sur ces mêmes facilités de crédit. Les emprunts, qui sont pris en compte dans la dette à long terme, ont été couverts contre les fluctuations des taux de change au moyen de contrats de change à terme. Se reporter à la note 11, *Actifs et passifs financiers*, pour obtenir plus de détails.

Le 25 mars 2020, Bell Canada a émis en vertu de son acte de fiducie de 1997 des débentures à moyen terme (MTN), série M-47, à 3,35 %, dont le capital s'établit à 1 milliard \$, et qui viennent à échéance le 12 mars 2025.

Le 16 mars 2020, Bell Canada a remboursé, avant l'échéance, ses débentures MTN, série M-24, à 4,95 %, dont le capital en cours s'établissait à 500 millions \$, et qui venaient à échéance le 19 mai 2021. Nous avons inscrit des charges de 17 millions \$ liées au remboursement anticipé de la dette, qui ont été comptabilisées au poste *Autres (charges) produits* dans l'état du résultat net.

Le 13 février 2020, Bell Canada a émis en vertu de son acte de fiducie de 1997 des débentures MTN, série M-51, à 3,50 %, dont le capital s'établit à 750 millions \$, et qui viennent à échéance le 30 septembre 2050.

Note 10 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

COÛT DES RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Nous offrons des prestations de retraite et d'autres avantages à la plupart de nos employés. Ces avantages comprennent des régimes de retraite à prestations définies (PD), des régimes de retraite à cotisations définies (CD) et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (AAPE).

COMPOSANTES DU COÛT DES SERVICES RENDUS AU TITRE DES RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

| POUR LES PÉRIODES CLOUSES LES 31 MARS | 2020 | 2019 |
|--|-------------|-------------|
| Régimes de retraite PD | (54) | (48) |
| Régimes de retraite CD | (36) | (34) |
| AAPE | (1) | (1) |
| Moins : | | |
| Coût des régimes d'avantages inscrit à l'actif | 16 | 14 |
| Total du coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi | (75) | (69) |

COMPOSANTES DES CHARGES FINANCIÈRES AU TITRE DES RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

| POUR LES PÉRIODES CLOUSES LES 31 MARS | 2020 | 2019 |
|--|-------------|-------------|
| Régimes de retraite PD | (3) | (5) |
| AAPE | (9) | (11) |
| Total des intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi | (12) | (16) |

SITUATION DE CAPITALISATION DES COÛTS DES RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Le tableau suivant présente la situation de capitalisation de nos obligations au titre des prestations constituées.

| POUR LES PÉRIODES CLOUSES LES | CAPITALISÉS | | PARTIELLEMENT CAPITALISÉS ⁽¹⁾ | | SANS CAPITALISATION ⁽²⁾ | | TOTAL | |
|---|--------------|------------------|--|------------------|------------------------------------|------------------|--------------|------------------|
| | 31 MARS 2020 | 31 DÉCEMBRE 2019 | 31 MARS 2020 | 31 DÉCEMBRE 2019 | 31 MARS 2020 | 31 DÉCEMBRE 2019 | 31 MARS 2020 | 31 DÉCEMBRE 2019 |
| Valeur actualisée des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi | (21 509) | (24 961) | (1 701) | (1 918) | (266) | (300) | (23 476) | (27 179) |
| Juste valeur des actifs des régimes | 24 149 | 25 474 | 357 | 376 | – | – | 24 506 | 25 850 |
| Surplus (déficit) des régimes | 2 640 | 513 | (1 344) | (1 542) | (266) | (300) | 1 030 | (1 329) |

(1) Les régimes partiellement capitalisés sont composés des régimes de retraite complémentaires à l'intention des membres de la haute direction pour les employés admissibles et de certains AAPE. La société capitalise partiellement les régimes de retraite complémentaires à l'intention des membres de la haute direction au moyen de lettres de crédit et d'un compte lié à une convention de retraite auprès de l'Agence du revenu du Canada. Certaines prestations d'assurance vie payées sont capitalisées par des contrats d'assurance vie.

(2) Nos régimes sans capitalisation consistent en certains AAPE pour lesquels des indemnités sont versées lorsque les demandes d'indemnisation sont soumises.

Au premier trimestre de 2020, nous avons comptabilisé une augmentation au titre de nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et un profit, avant impôt, de 2 365 millions \$ dans les *Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)* en raison d'une baisse de la valeur actualisée de nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi de 3 616 millions \$ attribuable à l'augmentation du taux d'actualisation, qui est passé de 3,1 % au 31 décembre 2019 à 4,2 % au 31 mars 2020, facteur en partie contrebalancé par une baisse de 1 251 millions \$ de la juste valeur des actifs des régimes entraînée par une perte réelle de 4,2 % sur les actifs des régimes.

Note 11 Actifs et passifs financiers

JUSTE VALEUR

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués au coût amorti dans les états consolidés de la situation financière.

| CLASSEMENT | MÉTHODE D'ÉTABLISSEMENT DE LA JUSTE VALEUR | 31 MARS 2020 | | 31 DÉCEMBRE 2019 | |
|---|--|------------------|--------------|------------------|--------------|
| | | VALEUR COMPTABLE | JUSTE VALEUR | VALEUR COMPTABLE | JUSTE VALEUR |
| Obligation au titre des avantages tangibles imposée par le CRTC | Dettes fournisseurs et autres passifs et autres passifs non courants | 21 | 21 | 29 | 29 |
| Obligation au titre du compte de report imposée par le CRTC | Dettes fournisseurs et autres passifs et autres passifs non courants | 82 | 86 | 82 | 85 |
| Titres d'emprunt et autres dettes | Dettes à court terme et dette à long terme | 21 690 | 23 485 | 18 653 | 20 905 |

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière.

| CLASSEMENT | VALEUR COMPTABLE DE L'ACTIF (DU PASSIF) | JUSTE VALEUR | | | |
|---|--|---|---|--|-------|
| | | PRIX COTÉS D'ACTIFS IDENTIQUES ENREGISTRÉS DANS DES MARCHÉS ACTIFS (NIVEAU 1) | DONNÉES OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 2) ⁽¹⁾ | DONNÉES D'ENTRÉE NON OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 3) ⁽²⁾ | |
| 31 mars 2020 | | | | | |
| Placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées | Autres actifs non courants | 126 | 2 | – | 124 |
| Instruments financiers dérivés | Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants | 1 018 | – | 1 018 | – |
| Passif financier lié à Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd. (MLSE) ⁽³⁾ | Dettes fournisseurs et autres passifs | (135) | – | – | (135) |
| Autres | Autres actifs et passifs non courants | 78 | 1 | 135 | (58) |
| 31 décembre 2019 | | | | | |
| Placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées | Autres actifs non courants | 129 | 2 | – | 127 |
| Instruments financiers dérivés | Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants | 165 | – | 165 | – |
| Passif financier lié à MLSE ⁽³⁾ | Dettes fournisseurs et autres passifs | (135) | – | – | (135) |
| Autres | Autres actifs et passifs non courants | 71 | 1 | 128 | (58) |

(1) Données observables sur le marché, telles que les cours de l'action, les taux d'intérêt, la courbe des taux de swaps et les taux de change.

(2) Données d'entrée non observables sur le marché telles que les flux de trésorerie actualisés et les ratios cours/bénéfice. Une modification raisonnable de nos hypothèses n'entraînerait pas d'augmentation (de diminution) importante des instruments financiers classés dans le niveau 3.

(3) Représente l'obligation de BCE de racheter la participation de 9 % du Fonds Unitaire BCE (Fonds Unitaire) dans MLSE à un prix au moins équivalent au prix minimal convenu, advenant le cas où le Fonds Unitaire exercerait son option de vente. L'obligation de rachat est évaluée à la valeur de marché à chaque période de présentation de l'information financière, et le profit ou la perte est comptabilisé au poste Autres (charges) produits dans les états consolidés du résultat net. L'option peut être exercée depuis 2017.

RISQUE DE CHANGE

Nous utilisons des contrats à terme, des options et des swaps de devises et de taux d'intérêt variables pour gérer le risque de change lié aux acquisitions et aux ventes prévues et à certains titres d'emprunt libellés en devises.

Au cours du premier trimestre de 2020, nous avons conclu des contrats de change à terme d'un notionnel de 1 102 millions \$ US (1 547 millions \$ CA) pour couvrir le risque de change associé aux montants prélevés aux termes de nos facilités de crédit engagées de 4 milliards \$ CA. La plus-value de 16 millions \$ au titre de ces contrats de change à terme est comptabilisée aux postes *Autres actifs courants* et *Autres actifs non courants* dans les états consolidés de la situation financière et au poste *Autres (charges) produits* dans les états consolidés du résultat net. De plus, après la clôture du trimestre, nous avons conclu des contrats de change à terme d'un montant notionnel de 351 millions \$ US (492 millions \$ CA) pour couvrir le risque de change associé aux montants prélevés sur ces mêmes facilités de crédit.

L'incidence d'une dépréciation (appréciation) de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain serait un profit (une perte) de 6 millions \$ (16 millions \$) comptabilisé(e) en résultat net au 31 mars 2020 et un profit (une perte) de 236 millions \$ comptabilisé(e) au poste *Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)* au 31 mars 2020, toutes les autres variables restant constantes.

L'incidence d'une dépréciation (appréciation) de 10 % du dollar canadien par rapport au peso philippin serait un profit (une perte) de 3 millions \$ comptabilisé(e) au poste *Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)* au 31 mars 2020, toutes les autres variables restant constantes.

Le tableau suivant présente d'autres détails sur les contrats de change à terme et les options en cours au 31 mars 2020.

| TYPE DE COUVERTURE | MONNAIE D'ACHAT | MONTANT À RECEVOIR | MONNAIE DE VENTE | MONTANT À PAYER | ÉCHÉANCE | ÉLÉMENT COUVERT |
|-------------------------------------|-----------------|--------------------|------------------|-----------------|----------|----------------------|
| Flux de trésorerie | \$ US | 1 360 | \$ CA | 1 774 | 2020 | Papier commercial |
| Flux de trésorerie | \$ US | 1 102 | \$ CA | 1 547 | 2020 | Facilités de crédit |
| Flux de trésorerie | \$ US | 528 | \$ CA | 685 | 2020 | Transactions prévues |
| Flux de trésorerie | PHP | 1 478 | \$ CA | 37 | 2020 | Transactions prévues |
| Flux de trésorerie | \$ US | 571 | \$ CA | 745 | 2021 | Transactions prévues |
| Économique – options de vente | \$ US | 166 | \$ CA | 218 | 2020 | Transactions prévues |
| Économique – options de vente | \$ US | 120 | \$ CA | 154 | 2021 | Transactions prévues |
| Économique – options d'achat | \$ US | 133 | \$ CA | 177 | 2020 | Transactions prévues |
| Économique – options ⁽¹⁾ | \$ US | 120 | \$ CA | 154 | 2021 | Transactions prévues |

(1) En 2019, nous avons conclu une série de contrats d'options sur devises assortis d'une clause sur l'endettement et d'un plafond des bénéfices.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Au cours du premier trimestre de 2020, nous avons conclu une série d'options sur taux d'intérêt qui serviront de couverture économique des taux de dividende rajustés sur 582 millions \$ de nos actions privilégiées dont les dates de rajustement tombent en 2021. La moins-value de 2 millions \$ au titre de ces options sur taux d'intérêt est comptabilisée au poste *Autres passifs non courants* dans les états consolidés de la situation financière et au poste *Autres (charges) produits* dans les états consolidés du résultat net.

L'incidence d'une augmentation (diminution) de 1 % des taux d'intérêt serait une diminution (augmentation) de 58 millions \$ (64 millions \$) du bénéfice net au 31 mars 2020.

RISQUES LIÉS AUX FLUCTUATIONS DU COURS DE L'ACTION

Nous utilisons des contrats à terme sur actions sur les actions ordinaires de BCE à titre de couverture économique du risque lié aux flux de trésorerie qui découle des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres et du risque lié aux fluctuations du cours de l'action relatif à un régime de paiement fondé sur des actions qui est réglé en trésorerie. Pour les trimestres clos les 31 mars 2020 et 2019, une (moins-value) et une plus-value respectives de (28 millions \$) et de 100 millions \$ ont été comptabilisées aux postes *Autres actifs non courants*, *Dettes fournisseurs et autres passifs* et *Autres passifs non courants* dans les états consolidés de la situation financière et au poste *Autres (charges) produits* dans les états consolidés du résultat net.

L'incidence d'une augmentation (diminution) de 5 % du cours de marché de l'action ordinaire de BCE au 31 mars 2020 serait un profit (une perte) de 41 millions \$ comptabilisé(e) en résultat net, toutes les autres variables restant constantes.

RISQUES LIÉS AUX FLUCTUATIONS DES PRIX DES MARCHANDISES

Au cours du premier trimestre de 2020, nous avons conclu des swaps sur carburant utilisés comme couverture économique du coût d'achat de 54 millions de litres de carburant en 2020 et 2021. La moins-value de 4 millions \$ relative à ces swaps sur carburant est comptabilisée aux postes *Dettes fournisseurs et autres passifs* et *Autres passifs non courants* dans les états consolidés de la situation financière et au poste *Autres (charges) produits* dans les états consolidés du résultat net.

L'incidence d'une augmentation (diminution) de 25 % du prix de marché du carburant au 31 mars 2020 serait un profit (une perte) de 3 millions \$ comptabilisé(e) en résultat net, toutes les autres variables restant constantes.

Note 12 Paiements fondés sur des actions

Les montants suivants liés aux paiements fondés sur des actions sont compris dans les états du résultat net à titre de coûts d'exploitation.

| POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 31 MARS | 2020 | 2019 |
|--|-------------|-------------|
| REE | (8) | (7) |
| Unités d'actions restreintes (UAR) et unités d'actions liées au rendement (UALR) | (16) | (20) |
| Autres ⁽¹⁾ | (3) | (4) |
| Total des paiements fondés sur des actions | (27) | (31) |

(1) Ces données comprennent un régime d'actions différées, les unités d'actions différées (UAD) et les options sur actions.

Les tableaux suivants présentent un résumé de la variation des cotisations au REE dont les droits ne sont pas acquis et du nombre d'UAR, d'UALR, d'UAD et d'options sur actions en cours pour la période close le 31 mars 2020.

REE

| | NOMBRE D' ACTIONS ÉMISES EN VERTU DU REE |
|--|--|
| Cotisations dont les droits n'étaient pas acquis au 1 ^{er} janvier 2020 | 1 124 198 |
| Cotisations ⁽¹⁾ | 143 741 |
| Dividendes crédités | 14 022 |
| Droits acquis | (142 621) |
| Frappées de déchéance | (31 125) |
| Cotisations dont les droits n'étaient pas acquis au 31 mars 2020 | 1 108 215 |

(1) La juste valeur moyenne pondérée des actions visées par les cotisations au cours du trimestre clos le 31 mars 2020 était de 60 \$.

UAR/UALR

| | NOMBRE D'UAR/UALR |
|--|----------------------|
| En cours au 1 ^{er} janvier 2020 | 2 915 118 |
| Attribuées ⁽¹⁾ | 855 801 |
| Dividendes crédités | 37 804 |
| Réglées | (919 730) |
| Frappées de déchéance | (6 864) |
| En cours au 31 mars 2020 | 2 882 129 |

(1) La juste valeur moyenne pondérée des UAR/UALR attribuées au cours du trimestre clos le 31 mars 2020 était de 63 \$.

UAD

| | NOMBRE D'UAD |
|--|------------------|
| En cours au 1 ^{er} janvier 2020 | 4 623 099 |
| Émises ⁽¹⁾ | 49 679 |
| Règlement des UAR/UALR | 90 435 |
| Dividendes crédités | 59 806 |
| Réglées | (30 086) |
| En cours au 31 mars 2020 | 4 792 933 |

(1) La juste valeur moyenne pondérée des UAD émises au cours du trimestre clos le 31 mars 2020 était de 63 \$.

OPTIONS SUR ACTIONS

| | NOMBRE D'OPTIONS | PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ (\$) |
|--|---------------------|---------------------------------------|
| En cours au 1 ^{er} janvier 2020 | 12 825 541 | 57 |
| Attribuées | 3 397 080 | 65 |
| Exercées ⁽¹⁾ | (419 546) | 53 |
| En cours au 31 mars 2020 | 15 803 075 | 59 |
| Exercçables au 31 mars 2020 | 5 299 256 | 58 |

(1) Le prix d'exercice moyen pondéré par action était de 64 \$ pour les options exercées au cours du trimestre clos le 31 mars 2020.

HYPOTHÈSES UTILISÉES DANS LE MODÈLE D'ÉVALUATION DES OPTIONS SUR ACTIONS

La juste valeur des options attribuées a été déterminée au moyen d'une variation du modèle binomial d'évaluation des options qui tient compte des facteurs spécifiques des régimes d'intéressement fondé sur des actions, comme la période d'acquisition des droits. Le tableau suivant présente les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation.

| | 2020 |
|--|---------|
| Juste valeur moyenne pondérée par option attribuée | 1,55 \$ |
| Prix moyen pondéré de l'action | 63 \$ |
| Prix d'exercice moyen pondéré | 65 \$ |
| Croissance du dividende attendue | 5 % |
| Volatilité attendue | 12 % |
| Taux d'intérêt sans risque | 1 % |
| Durée attendue (en années) | 4 |

La croissance du dividende attendue est de même mesure que la stratégie de croissance du dividende de BCE. La volatilité attendue est fondée sur la volatilité historique du cours de l'action de BCE. Le taux d'intérêt sans risque utilisé correspond au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada à la date d'attribution ayant une durée égale à la durée attendue des options.

Note 13 COVID-19

Les activités de télécommunications, de médias, de télédiffusion et de radiodiffusion ont été reconnues comme des services essentiels par les gouvernements canadiens. Vers la fin du premier trimestre, cependant, nos activités ont commencé à subir l'incidence négative des mesures d'urgence adoptées pour combattre la propagation de la COVID-19 et de la conjoncture économique qui en a découlé. Tous nos secteurs d'activité ont été touchés, mais les répercussions ont été plus marquées pour certains d'entre eux : abonnés des services de détail et activités promotionnelles, vente de produits sans fil, produits tirés des services sans fil d'itinérance, dépenses des clients d'affaires et produits tirés de la publicité dans les médias. Comme les mesures visant à endiguer la pandémie de COVID-19 n'ont commencé que vers la fin du premier trimestre, elles ont eu un effet relativement faible sur nos résultats financiers du premier trimestre de 2020. Toutefois, selon la gravité et la durée des bouleversements entraînés par la COVID-19, nos activités et nos résultats financiers devraient souffrir davantage lors des périodes à venir.

Ce document a été déposé par BCE Inc. auprès des autorités provinciales canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. On peut également le trouver sur le site Web de BCE Inc., à BCE.ca, sur SEDAR, au www.sedar.com, et sur EDGAR, au www.sec.gov, et se le procurer auprès de :

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Édifice A, 8^e étage

1, carrefour Alexander-Graham-Bell
Verdun (Québec) H3E 3B3

courriel : relations.investisseurs@bce.ca

tél. : 1-800-339-6353

télééc. : 514-786-3970

BCE.ca

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires du présent document, contactez les Relations avec les investisseurs.

For an English copy of this document, please contact Investor Relations.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions (RRD) de BCE Inc., le virement automatique des dividendes, l'élimination des envois multiples ou l'envoi de rapports trimestriels, veuillez communiquer avec :

SOCIÉTÉ DE FIDUCIE AST (CANADA)

1, Toronto Street, Suite 1200

Toronto, Ontario M5C 2V6

tél. : 416 682-3861 ou 1 800 561-0934

télééc. : 514 985-8843 ou 1 888 249-6189

courriel : bce@astfinancial.com

bce.ca